

# La revue catholique des idées et des faits

## SOMMAIRE

La mort de Marie Stuart  
 Défense de Godefroid  
 Sur une volonté de Paul Bourget  
 En quelques lignes...  
 La Petite Propriété  
 « La noble vie du Cardinal Mercier »  
 (Fresque radiophonique)

Stephan ZWEIG  
 Robert POULET  
 Henri MASSIS  
 \* \* \*  
 Baron TIBBAUT  
 Jean MEER

## La Semaine

« L'Amérique, c'est l'influence de l'ignorance dans le monde... »  
 Cette parole de Jules Cambon nous est revenue à la mémoire en lisant le message du président Roosevelt au Congrès de Washington. Il ne faut certes pas prendre au tragique, ni même trop au sérieux un discours dont « l'usage interne » est autrement important que « l'usage externe ». N'empêche qu'il va tout de même un peu fort, le chef de la « grande démocratie » (!?) d'outre-Atlantique, et qu'il est difficile de ne pas ressentir quelque irritation à la vue de ce singulier spectacle : le président des Etats-Unis faisant la leçon à l'Europe ! Et sur quel ton !

Qu'est-ce que ce « ton Roosevelt » ? Où ce Huron a-t-il pris le droit d'apostropher et d'enquêter ainsi des pays qui ne sont pas le sien, qui ne l'ont pas élu, qui ne lui ont confié aucune magistrature et qui n'ont pas besoin de lui pour se conduire et pour se penser ?

Nous ne serions pas sans sympathie pour des sentiments de fierté nationale, même formulés de façon un peu primitive et vaniteuse. Ils seraient respectables, ils seraient respectés ! Mais ceux-ci expriment par voie de comparaison, de défi, au prochain, même très lointain. M. Roosevelt nous oblige à lui dire qu'il est le chef d'un pays qui n'a pas su ou qui n'a pu assurer à son héros Lindbergh ni à sa malheureuse famille un minimum de sécurité. M. Roosevelt nous oblige à lui dire qu'il est, dans son royaume ou dans son empire, l'égal, mais non le maître, de nombreux chefs de bandes de brigands et qu'il serait sage de régler les comptes de sa justice et de sa police avant de parler des féodaux de l'Europe d'autrefois. M. Roosevelt nous oblige à lui dire qu'il préside l'ensemble d'Etats, de villes et de campagnes qui a élevé au plus haut point les statistiques de la criminalité la plus effrontée, la plus impunie. M. Roosevelt nous oblige à lui rappeler encore que la vaste contrée dont il est le chef a conquis la palme du monde pour l'instabilité des foyers, leur dénatalité et, en tout sujet politique, policier ou judiciaire, la plus honteuse vénalité. Quand on est ce que l'on est, on ne se mêle pas de donner ces leçons à meilleur que soi.

Dures, mais justes, dirons-nous de ces lignes de M. Charles Maurras...

\* \* \*

Les Etats-Unis et les Amériques donnés en exemple à la vieille Europe ! Le dictateur Yankee dénonçant les méfaits de la dictature !

En mars 1933, le monde présentait le spectacle d'une paix réelle — déclare le Président. Aujourd'hui, le continent américain présente une compréhension mutuelle, le désir d'entraide, une dévotion aux idéaux d'un gouvernement indépendant plus marqués qu'en n'importe quelle année ou décade de la génération d'auparavant.

*Ni guerre, ni rumeurs de guerre, ni désir de guerre n'existent actuellement. Les 250 millions d'habitants de ce continent qui s'étend sur 12,000 kilomètres entre l'Arctique et l'Antarctique, ont foi dans la politique de bon voisinage et désirent l'appliquer. Ils désirent de tout cœur que le reste du monde suive cet exemple.*

Un paradis terrestre quoi ! Tandis qu'ailleurs, dans cette sottise et enfantine Europe, surtout, quelle désolation !

Comme l'a relevé *Je suis partout* : « Il n'y a pas eu de guerre au Chaco ; les compétitions dites économiques ne sont pour rien dans les troubles de l'Amérique du Sud ; il n'y a pas de dictateurs entre l'Atlantique et le Pacifique ; les Etats-Unis n'ont conquis ni asservis de peuples de couleurs ; Joséphine Baker est traitée comme une sœur par les girls de Chicago »...

Curieux sermon, que celui de M. Roosevelt. D'autant plus curieux que le prédicateur oublie de mentionner la carence du pays dont il est le chef, en matière de Société des Nations et de sécurité collective. Par un illogisme invraisemblable, M. Roosevelt, qui stigmatise la guerre, prône pour son pays une politique dite de « neutralité » et qui n'est qu'une politique d'affreux égoïsme et de suprême injustice. Aux Etats-Unis est proposé comme idéal, d'assimiler les agresseurs aux victimes !

La matière est simpliste — remarque M. Toledano, dans *Sept* — qui consiste à placer les deux belligérants, l'agresseur et l'« agressé », sur le même pied. Elle est de surcroît profondément injuste, car il y a de fortes chances que l'agresseur, soit plus puissant que l'« agressé », qu'il dispose de ressources matérielles plus considérables. Un pays faible, à moins qu'il ne veuille se suicider, ne commettra jamais la folie d'attaquer un pays fort, disposant d'une grosse industrie qui lui permette de faire une guerre brutale et massive.

Quand on prétend faire la morale aux autres, on se doit d'avoir des préoccupations moins... neutres.

\* \* \*

M. Bernard Fay, professeur au Collège de France, et qui connaît admirablement les Etats-Unis, vient d'écrire (dans les *Nouvelles littéraires*), à propos de l'éloquence du président Roosevelt, une page, non seulement des plus spirituelles, mais aussi des plus caustiques et même des plus cinglantes. Nous citons :

*Franklin Roosevelt vient de sauver l'honneur des démocraties ; il vient de prouver qu'un président de République peut parler aussi haut que Hitler ou Mussolini et garder à l'égard des faits la même indépendance souveraine.*

*Son discours est très beau et plein de sens ; au nom de la fraternité*

des peuples, il dénonce des peuples étrangers sur un ton que l'on n'avait jamais encore osé prendre; au nom de la paix mondiale il refuse de s'associer aux efforts pacificateurs des gouvernements d'Europe; au nom de la moralité et de la bonne entente, internationale, il enflamme le nationalisme américain et suscite aux Etats-Unis le plus violent courant xénophobe que l'on ait jamais vu dans le Nouveau Monde.

Il offre à l'Univers comme modèle de bon voisinage et de démocratie les deux Amériques où, chacun le sait, on n'a jamais vu de dictateurs, fut-ce au Venezuela, fut-ce au Chili, fut-ce en Argentine, fut-ce au Brésil, fut-ce au Pérou, fut-ce en Bolivie, fut-ce au Mexique, fut-ce dans les républiques de l'Amérique centrale : et où l'on n'a jamais entendu parler de guerres d'agression, non pas même entre les Etats-Unis et le Mexique, non pas même à Panama, non pas même sur le Chaco. Il s'enorgueillit à juste titre de la « politique claire et continue des Etats-Unis », qui sur le traité de Versailles, la Ligue des Nations, la garantie tripartite vis-à-vis de la France, ont donné de singuliers exemples de clarté et de continuité. En un mot son discours a la solidité sonore d'une grande leçon de morale, établie sur des vérités scientifiques et la force persuasive des élans qui viennent du cœur.

Il faut reconnaître pourtant que, malgré la haute qualité de cette harangue, elle ne s'élève pas au-dessus d'un autre discours que le président Roosevelt prononça durant l'été 1933 et qui fut comme le précurseur de l'allocution du 3 janvier 1936. Il s'agissait en 1933 d'annoncer au monde que le président des Etats-Unis, après avoir été longtemps et formellement partisan d'une « monnaie stable et saine », avait changé d'avis, et comme ce changement avait eu lieu au cours même de la conférence économique de Londres, qui s'efforçait de stabiliser les monnaies, il y avait lieu de faire ressortir la portée, l'utilité et la noblesse de la décision présidentielle. M. Roosevelt n'y manqua pas, et dans quelques paragraphes inoubliables il dénonça les partisans des monnaies stables comme criminels, impurs et adorateurs du veau d'or. Bien que les Français et leur gouvernement se rangeassent alors dans ce groupe, ils furent assurément sensibles à cette haute leçon de moralité que leur donnait le président des Etats-Unis, et ils admirèrent ce don si particulier dont M. Roosevelt est l'heureux possesseur, qui lui permet de condamner avec une autorité particulière et une indignation morale redoublée les actes ou les attitudes qui lui ont paru chères quelques mois auparavant. Hier c'était la monnaie d'or, aujourd'hui c'est la méthode dictatoriale.

Mais il ne faut point trop s'attarder à louer la valeur morale de ces discours, car ils ne sont pas inférieurs en qualité artistique et en utilité pratique. Comme toutes les grandes œuvres d'art ils sont des chefs-d'œuvre de clair-obscur. La lumière violente qui inonde les sommets, les grandes doctrines morales, fait mieux ressortir la pénombre qui règne sur les vallées : les bas problèmes immédiats. En effet, si l'on doit admirer la façon magistrale dont M. Roosevelt foudroie les autocrates, qu'il ne veut pas nommer, se détourne de la Société des Nations, à laquelle il se garde de faire allusion, exalte la collaboration des peuples américains, et revenant à ses propres moulons, menace les riches des Etats-Unis tout en leur garantissant qu'on n'augmentera pas leurs impôts et qu'on diminuera les dépenses de secours aux chômeurs, par ailleurs il faut s'étonner encore davantage du silence magistral qu'il garde sur les décisions pratiques et les méthodes positives auxquelles il se ralliera pour assurer l'exécution d'un si beau programme.

Là est la grande sagesse du président Roosevelt, à un moment où sa situation était délicate, il faut oublier ses propres embarras par ce coup d'éclat, il rallie autour de lui tout son monde, qui se réjouit de le voir ainsi donner une bonne leçon à l'Europe, mais il reste libre de ses gestes, et il se garde d'indisposer le Congrès qui va pouvoir à son gré modeler la neutralité américaine.

La neutralité américaine? Jusqu'à preuve du contraire : profiter, ce qui s'appelle profiter, des querelles de cette Europe qui s'obstine à ne pas suivre l'exemple des Etats-Unis. N'est-ce pas hier que, devant la Commission sénatoriale d'enquête sur les armements, à Washington, un sénateur déclarait qu'avant l'entrée en guerre des Etats-Unis : « la neutralité était destinée à être mise de côté chaque fois qu'elle entraînait un conflit avec des intérêts commerciaux ». Voilà qui ne laisse rien à désirer en tant que commentaire aux considérations rooseveltiennes.

La vraie leçon du discours Roosevelt, — conclut M. Bernard Fay — et celle que l'Europe devrait bien méditer, qu'elle soit fasciste ou communiste, royale ou républicaine, belliciste ou pacifiste, latine ou germanique, saxonne ou slave, c'est qu'en face des querelles et des difficultés européennes tout président des Etats-Unis cherchera toujours la popularité en donnant à son peuple l'impression qu'il condamne en bloc tous les Européens, et qu'il prend parti contre eux tous.

Nous avons reçu d'un abonné, disons même d'un théologien, qui veut bien nous dire qu'il approuve la position prise ici à propos du conflit italo-éthiopien, l'intéressante note que voici :

Je viens de parcourir le dernier numéro du Journal of the Royal United Service Institution, revue trimestrielle anglaise, éditée à Whitehall, Londres, et qui est en quelque sorte le Moniteur officiel de l'armée et de la marine britanniques.

Ce numéro contient un article du major E. W. Polson Newman sur l'Abyssinie : les faits qui y sont relatés et les suggestions qui y sont faites méritent de retenir l'attention et je ne résiste pas au désir de les signaler aux lecteurs de votre Revue.

L'Abyssinie, nous dit l'auteur, est un pays terriblement arriéré. Son gouvernement pourrait se comparer à ce qu'était celui de l'Angleterre avant la conquête normande. Les crimes n'y sont réprimés que dans la capitale et dans les environs immédiats. L'esclavage y est général : on trouve des esclaves pratiquement dans tous les foyers, y compris ceux des prêtres et des officiers de la cour. Ce qui suppose et entraîne les raids esclavagistes et le commerce d'esclaves à travers tout le pays. Un cinquième environ de la population est esclave. A cette plaie s'ajoute celle du servage, qui entrave complètement le développement économique du pays et réduit à la misère l'immense majorité de la population. Enfin le commerce des armes à feu, pratiquement incontrôlé, favorise le brigandage et la rapine.

D'autre part, l'Abyssinie dans son état actuel constitue un danger constant pour les représentants étrangers qui y résident et pour les pays limitrophes. Et ici l'auteur énumère une série de faits particulièrement significatifs. De 1930 à 1934 des attaques à main armée ont eu lieu contre les consulats italiens à Harar, à Dessie et à Gondar, ainsi que contre le personnel consulaire. Une longue suite ininterrompue de raids, de pillages et d'incursions au delà des frontières ont été organisés par des bandes d'Abyssins armés, comprenant jusqu'à 750 hommes. En 1931, 10.000 hommes, armés de fusils et de mitrailleuses, menaçaient la frontière italienne dans l'Ogaden. En 1934 le butin, au cours d'un seul raid, comprenait 3,656 bœufs, 546 chèvres, 17 chameaux et 4 ânes. Dans le Kenya et dans le Soudan les bandes étaient souvent fortes de plusieurs centaines d'hommes et un nombreux butin fut emporté. L'incident d'Oula-Oual, d'après les informations que l'auteur tient d'une autorité indigène de l'endroit digne de foi, a été organisé par un des chefs Absysins locaux. De décembre 1934 à mai 1935 il y eut dix raids en territoire italien, au cours desquels on se servit parfois de mitrailleuses. En mai dernier 300 Abyssins armés entreprirent un raid dans la région d'Assab. Résultat : quatre hommes et dix femmes (sujets italiens) assassinés, six hommes et six femmes

blesés, cinq enfants châtrés, trois femmes et quatre hommes emmenés comme esclaves. Durant cette même période il y eut neuf attaques contre le personnel des consulats italiens et de la légation. Si ces raids et ces attaques ne furent pas en fait encouragés par le gouvernement central, aucune mesure efficace ne fut prise pour les prévenir.

L'auteur en conclut qu'il est impossible de laisser les choses aller de la sorte, bien plus que tout contrôle par la Société des Nations ou par une puissance étrangère est impossible sans la conquête préalable.

Or, ajoute-t-il, ni la France ni l'Angleterre n'ont l'intention d'aller assurer l'ordre en Abyssinie. L'Italie est désireuse d'exploiter et de coloniser une partie du pays. Les résultats obtenus par elle en Libye dans des conditions très difficiles, et dont l'auteur a pu juger, donnent la garantie qu'elle pourrait transformer l'Abyssinie en un pays riche et prospère.

Il faut, déclare l'auteur, donner satisfaction à l'Italie dans toute la mesure du possible, et il suggère les modalités d'un accord qui, d'après les investigations qu'il a faites à Addis-Abeba, à Rome, à Paris et à Londres, aurait beaucoup de chances d'être accepté.

1° Le conflit devrait être réglé par une conférence des Trois, représentant l'Angleterre, la France et l'Italie, au sein de la Société des Nations. MM. Baldwin, Laval et Mussolini en seraient les trois membres.

2° L'Italie recevrait une bande de territoire dans le Nord, comprenant Axoum, Adoua et Adigrat. En outre l'Angleterre lui céderait une contrée fertile du Kenya, tout comme la France, qui aurait préalablement échangé contre une province du Kenya des territoires de l'Afrique Occidentale.

3° L'Ogaden irait à l'Italie, comme satisfaction pour Oual-Oual et pour des raisons de protection.

4° On établirait un mandat international sur l'Abyssinie, semblable à celui de l'Irac; l'Italie y serait adéquatement représentée; le Haut commissaire serait éventuellement un Italien de haute naissance, par exemple le Duc de Gènes.

5° Désarmement de l'Abyssinie dans des proportions raisonnables.

6° Compensation donnée à l'Abyssinie sous une forme à déterminer.

Le major Newman expose en détail et motive ces conditions. Je ne veux guère insister ici. Je retiens plus particulièrement les agressions qu'il a signalées — comment prétendre encore dès lors que l'Italie est l'Etat agresseur? — et les raisons qu'il fait valoir en faveur de l'occupation et de la colonisation par l'Italie. Sous la plume d'un officier anglais, dans une revue des plus autorisées, ces constatations et ces considérations prennent une valeur singulière.

Nous recommandons tout particulièrement la lecture de ces lignes aux moralistes qui persistent à penser que l'affaire se limite à une violation de signature, à une agression, à une guerre injuste et à la nécessité de punir cette agression et cette guerre...

\* \* \*

Un ancien ministre français des Affaires étrangères, M. Gabriel Hanotaux, examinant dans l'*Echo de Paris*, « Comment en sortir? », écrivait ces jours-ci :

Ainsi, cela remonte loin. La crise actuelle c'est en réalité, pour l'Angleterre, une très ancienne et décisive affaire : il s'agit de la maîtrise de la Méditerranée; c'est le problème de ses communications mondiales. En deux mots, pour elle, ce qui est en cause, c'est l'Empire.

D'où l'émotion profonde, instinctive, vitale, qui, soudain, a remué le fond de l'âme britannique et l'a retournée comme par une vague d'écume venant du bout de l'Océan. Il ne s'agit plus de ses diplomates qui ont fait ce qu'ils pouvaient selon des méthodes diplomatiques. Non! Il s'agit de la vieille Albion, de l'Albion aux longues dents. Et c'est une bien autre affaire cela. C'est une affaire!

J'ajoute, pour mettre les choses au point : il s'agit de quelque chose de plus haut encore : il s'agit, au fond, de la civilisation même.

Réfléchissez! Concevez-vous la civilisation sans l'Angleterre? Qui donc a répandu dans le monde entier, sur le grand espace des mers et des terres, la loi de justice, l'autorité du droit, le crédit de la parole, la sécurité des échanges? Qui donc porte le front haut, le col droit, qui donc affirme la distinction des attitudes, de la tenue, des sentiments, si ce n'est le gentlemen anglais? Si cela est, et qui peut le mettre en doute? la défaite ou, seulement, le recul de l'Angleterre serait un désastre sans précédent et sans nom.

Enumérez les peuples guidés, enrichis, apaisés, ordonnés par cette autorité bienfaisante; supposez qu'ils se révoltent contre elle, qu'ils se dérobent à sa loi, à ses services, à sa haute sagesse, patiente et tolérante. Quelle danse du scalp d'un bout à l'autre de l'univers?

Voyez le Japon qui tente d'arracher au commerce universel des centaines de millions d'Asiatiques. Voyez les Dominions qui, partout, sont aux écoutes. Voyez l'Egypte en émeute. Voyez Hitler, enfin, qui se tait, poussant à la dérobée la construction des submersibles et des avions, un pied sur les Etats baltes, un pied sur la Hollande. N'avez-vous pas entendu la sinistre parole de M. Baldwin: « Si je disais ce que je sais? » Donc, l'Angleterre ne peut accepter ni un échec ni même un recul. La crise est vitale pour elle. Or, la diminution de l'Angleterre serait la diminution de l'humanité.

\* \* \*

Mais, d'autre part, il y a l'Italie.

L'Italie n'est pas toute la civilisation; mais d'elle émane le plus antique, le plus respectable, le plus exquis de la civilisation humaine. Partout où César a mis le pied, un éveil, un sursaut s'est produit qui a porté et qui porte encore les âmes ad alta.

Voulez-vous essayer d'expliquer comment il se fait que l'humanité soit restée divisée, après des milliers d'années, en deux parties nettement dissemblables et jusqu'ici à peu près impénétrables l'une à l'autre, celle qui a reçu la loi méditerranéenne, c'est-à-dire celle qui obéit à la raison, celle qui découvre, celle qui progresse et qui croît; d'autre part, celle qui n'a, pour ainsi dire, pas bougé depuis son apparition sur la terre et qui, sans l'autre, n'aurait pas bougé du tout.

Eh bien! cette péninsule féconde jetée par le Créateur au milieu de la mer aux eaux bleues, cette botte pittoresque, c'est elle qui s'est mise en marche, il y a deux mille ans, pour porter les cadeaux du Père Noël à l'univers. Allons-nous la laisser dans son coin? Allons-nous refuser à ceux qui la chaussent et dont la taille est à sa mesure le droit d'apporter à d'autres la splendeur qui nous vient d'elle, les dons de culture et de beauté dont elle nous a comblés?

Il y a l'Italie. Et, en plus, il y a cet homme, cet autre César, Mussolini, faillible peut-être comme tous les hommes, faillible comme César et comme Napoléon, mais qui a été le sauveur et l'entraîneur de son peuple, ayant plus profondément en lui qu'aucun autre vivant le sens de l'ordre, du sacrifice, de la beauté, et dont le masque même porte l'empreinte de la plus haute inspiration.

Il s'est engagé dans une entreprise dont il n'avait peut-être pas mesuré d'avance toutes les difficultés, et il trouve devant lui un barrage imprévu. On lui a offert une issue honorable avec la gloire de se dominer soi-même fièrement pour la paix. Il est vrai, on n'a pas attendu sa réponse. Peut-être aussi, pour avoir pris conseil,

il s'est tu un peu trop longtemps. Cependant, il paraît bien qu'il avait quelque chose à dire. A qui peut-il le dire maintenant?

Va-t-il être réduit à se lancer dans l'inconnu, dans l'effort suprême? Et s'il échouait, s'il succombait?... Alors, quelle autre catastrophe! Son peuple, lui-même si méritant, si digne d'admiration, brisé en plein élan!... Quelle misère atroce! Et puis, quelle contagion pour les voisins, quel accablement dans tout l'univers, pour les hommes de bonne volonté!

Non, non, non! Ni l'une ni l'autre des deux parties en présence ne doit être poussée vers le risque de luttés absurdes ou de rancœurs inexplicables.

\* \* \*

Nous en tombons d'accord, mais en faisant observer qu'un développement de l'Italie ne diminuerait pas nécessairement la puissance britannique et qu'une politique anglaise plus avisée et mieux inspirée, au lieu de s'opposer à ce que l'Italie vive, s'entendrait avec elle. La Grande-Bretagne est repue, l'Italie est affamée. Malheureusement l'Angleterre ne comprend plus guère le Continent. Elle a misé sur un renouveau prussien et elle redoute un renouveau italien. Elle croit l'entente possible avec Berlin, mais elle ne veut pas envisager une collaboration avec ce qu'elle considère, depuis que le protestantisme a forgé une âme nouvelle à la vieille Angleterre, comme un monde irrémédiablement voué à la décadence : la latinité catholique! La solution la meilleure du conflit actuel serait que Londres comprît enfin son véritable intérêt. Brimer l'Italie, retarder son développement légitime et nécessaire est nuisible à l'Europe tout entière, y compris l'Angleterre!

Nous restons d'ailleurs convaincu qu'une solution de conciliation est en marche. L'essentiel du plan Laval-Hoare se réalisera tôt ou tard. Plutôt même que l'on ne croit, et les juristes, les gauchistes, les anti-fascistes, les maçons de tout poil et de tout grade en seront pour les souhaits, eux qui voudraient que l'on allât « jusqu'au bout » dans l'intransigeance et dans la férocité anti-italiennes. Lors de la chute de sir Samuel Hoare, nous avions prédit une mise en scène nouvelle. Ou nous nous trompons fort, ou elle s'opère, en ce moment, sous nos yeux... Et quand ce que l'on appelle l'opinion britannique — et qui n'est qu'un contenu sentimental maniable à volonté — aura été garée sur une autre voie que celle du Covenant, le train passera... Peut-être la Belgique sera-t-elle à même de jouer un rôle de premier plan dans cette figuration nouvelle. Sans en exagérer la portée, nous le souhaitons vivement à cause, surtout, de l'heureuse influence que ne manquerait pas d'avoir notre entremise sur l'amitié belgo-italienne, et aussi sur l'amitié belgo-anglaise...

\* \* \*

Il ne s'agit donc pas, pour nous, de choisir entre la Grande-Bretagne et l'Italie. Les deux amitiés nous sont nécessaires et nous sont précieuses. Il ne s'agit pas de sentiments de préférences, d'italophobie ou d'anglo-phobie. Le problème est bien plus important et plus élevé. Ce qui est en question, c'est l'Europe et sa civilisation. Si nous sommes pour l'Italie, dans le conflit actuel, si nous déplorons la politique anglaise du moment, c'est parce que nous sommes convaincus qu'une Italie grande et forte sert l'Europe, tandis qu'une Allemagne prussifiée la dessert et même la tue.

Même si l'Italie a eu tort juridiquement — et on peut avec raison le contester; même si l'Italie a eu tort moralement — et quant à nous nous ne le pensons pas... — l'intérêt bien compris de l'Europe exige impérieusement qu'il soit fait droit, malgré cette culpabilité italienne admise par hypothèse, aux légitimes reven-

dications italiennes. L'intérêt de l'Europe exige impérieusement que Grande-Bretagne, France et Italie — le front de Stresa — s'entendent pour contenir la Prusse et pour empêcher qu'elle ne provoque la catastrophe où l'Europe risquerait de sombrer.

Et voilà que ces jours-ci, comme fond de tableau au conflit italo-anglais, car c'est un conflit italo-anglais, on annonce que Berlin s'appête à violer une fois de plus ses engagements et à occuper militairement la zone rhénane démilitarisée. Un pas de plus — et quel pas! — vers l'agression prochaine. Si Londres ne comprend pas que le grand, que l'essentiel danger est là, il ne reste qu'à désespérer de notre vieux monde...

Venir prétendre alors — comme l'a fait cette semaine encore M. Struye — que « l'Angleterre est la gardienne des traités tandis que l'Italie les viole », et ajouter « tout le reste est hors-d'œuvre ou littérature », (sic!) c'est non seulement se mettre des ceillères, c'est se bander les yeux. Même si l'Italie avait, sur certains points, violé certains traités — car il s'agit de choses concrètes tirant leur importance de leur nature, et non de manquements généraux et abstraits, à valeur uniforme et homogène — même alors, l'actuelle politique anti-italienne de l'Angleterre nuit à ce qu'elle prétend poursuivre : le respect des traités. Elle conduit tout droit à des violations autrement graves pour l'Europe que celles que Londres veut, soi-disant, réprimer. On le voit déjà en Chine. On le verra demain sur le Rhin.

\* \* \*

Nous sommes d'ailleurs convaincu, quant à nous, que la politique anglaise ne s'est souciée en rien — nous disons bien *en rien* — ni des traités, ni du *Covenant*, ni de la Société des Nations, mais qu'elle s'inspire uniquement de ce qu'elle croit être l'intérêt de l'Angleterre, à savoir : briser l'élan italien. Cela ne s'avoue évidemment pas, surtout s'il se trouve là, à portée de la main, de belles formules et de beaux textes qui permettent de camoufler la réalité tout comme, lors du Congrès de Vienne, Metternich assignait pour tâche au Congrès : « la reconstruction de l'ordre moral, la régénération du système politique de l'Europe, une paix durable fondée sur une juste répartition des forces », le tout au nom du *droit éternel*. Mais, remarque le comte de Saint-Aulaire dans son *Talleyrand*, « son secrétaire intime, Frédéric de Gentz, écrit dans ses Mémoires que ces grands mots « se débitaient pour tranquilliser les peuples et pour donner à cette réunion solennelle un air de dignité et de grandeur ». Et il ajoute : « Le véritable but du Congrès était le partage entre les vainqueurs des dépouilles enlevées au vaincu ».

Seuls les « extrémistes » incurables persisteront à croire et à prétendre que le monde a bien changé depuis un siècle et que les conquêtes du droit international sont à la veille de nous introduire dans un merveilleux univers qui... etc., etc...

\* \* \*

Terminons par une page admirable et toute récente (9 janvier), de Chesterton. Un journal anglais avait affirmé : « Ce que nous, Anglais, avons fait dans le passé n'a absolument rien à voir avec l'affaire actuelle. Quand un homme a assassiné sa grand-mère pour s'approprier sa fortune, cela ne permet pas de taxer d'hypocrisie son fils qui s'indigne en voyant un autre commettre le même crime. »

Et Chesterton de répliquer :

Non : mais certainement ce fils pourrait-il raisonnablement être taxé d'hypocrisie, si, de toute évidence, il ne s'indigne et ne s'emploie

(Voir suite page 25)

# La mort de Marie Stuart<sup>(1)</sup>

« EN MA FIN EST MON COMMENCEMENT. »

(8 février 1587)

« En ma fin est mon commencement » ; cette parole dont le sens, alors, n'était pas encore très clair, Marie Stuart l'avait brodée jadis sur une étoffe. A présent sa prédiction va se réaliser. Sa mort tragique rachètera aux yeux de la postérité les fautes de sa jeunesse, elle leur donnera un tout autre caractère, elle sera en vérité le début de sa gloire. Décidée et réfléchie, la condamnée se prépare à cette ultime épreuve. A deux reprises, alors qu'elle était une toute jeune reine, il lui fallut voir comment un gentilhomme meurt sous la hache; elle apprit de bonne heure que l'horreur d'une fin aussi odieuse ne peut être surmontée que par l'héroïsme. Marie Stuart le sait, la postérité et aussi ses contemporains jugeront son attitude : la moindre défaillance, la moindre hésitation, le moindre frémissement quand elle penchera sa nuque sur le billot serait une trahison envers sa grandeur royale. Elle recueille donc silencieusement ses forces en ces semaines d'attente. Cette femme d'ordinaire si impulsive ne s'est préparée à rien dans la vie avec autant de calme et d'assurance qu'à sa dernière heure.

Aussi ne trahit-elle ni frayeur ni étonnement lorsque, le mardi 7 février 1587, ses serviteurs lui annoncent l'arrivée de lord Shrewsbury et de lord Kent, accompagnés de magistrats. Elle a soin de faire venir tout d'abord ses femmes et la majeure partie de sa suite. Puis elle reçoit les visiteurs. Car elle veut désormais que ses fidèles soient auprès d'elle à tout moment, afin qu'un jour ils puissent témoigner que la fille de Jacques V et de Marie de Lorraine, dans les veines de qui coulait le sang des Tudor, des Valois, des Stuart, sut faire glorieusement face à la plus dure des épreuves. Shrewsbury, l'homme dont elle habita la maison pendant près de vingt ans, ploie le genou et incline sa tête grise. Sa voix tremble un peu, quand il lui annonce qu'Elisabeth s'est vue forcée de céder aux instances de ses sujets et d'ordonner l'application du jugement. Marie Stuart ne paraît point surprise par l'affreuse nouvelle; sans la moindre trace d'émotion — elle sait que chacun de ses gestes figurera dans le registre de l'histoire — elle écoute la lecture de l'arrêt de mort, puis, calmement, elle se signe et dit : « Dieu soit loué pour la nouvelle que vous m'apportez. Je ne saurais en recevoir de meilleure, parce qu'elle m'annonce la fin de mes peines, et la grâce que Dieu m'accorde de mourir pour la gloire de son nom et de son église, l'église catholique. » Elle ne discute plus le jugement. Elle ne veut plus se défendre en tant que reine contre l'injustice d'une autre reine, elle veut, en chrétienne, accepter la souffrance et peut-être aime-t-elle déjà son martyre comme l'ultime triomphe que lui accorde cette vie. Elle ne demande que deux choses : qu'on autorise son aumônier à l'assister et que l'exécution n'ait pas lieu dès le lendemain matin, afin qu'elle ait le temps de prendre ses

dernières dispositions. Ces deux prières lui sont refusées. Le duc de Kent, protestant fanatique, répond qu'elle n'a pas besoin d'un prêtre de la fausse doctrine, mais il veut bien lui envoyer un pasteur réformé, afin qu'il l'instruise dans la vraie religion. Bien entendu Marie Stuart n'accepte pas, au moment où elle s'appête à témoigner de sa foi devant toute la catholicité, d'être catéchisée par un prêtre hérétique. Le refus de différer son exécution est moins cruel que cette odieuse prétention vis-à-vis d'une femme qui va mourir; car comme elle n'a qu'une nuit pour se préparer à la mort, ces heures sont tellement remplies qu'il n'y a plus place pour la crainte et l'inquiétude. C'est une grâce de Dieu que le temps paraisse toujours trop court au mourant.

Marie Stuart utilise ses derniers moments avec un sang-froid et une mesure qui autrefois lui étaient, hélas! étrangers. Grande princesse, elle veut une mort grandiose, et avec son sens parfait du style, qui toujours la distingua, avec son goût artistique héréditaire et sa dignité innée au moment du danger, elle prépare son trépas comme une grande cérémonie, une fête, un triomphe. Rien ne doit être improvisé, abandonné au hasard, à l'humeur du moment; tout doit être calculé, d'un effet imposant, d'une royale beauté. Chaque détail a sa place comme une strophe touchante ou puissamment émouvante dans le poème héroïque d'une martyre exemplaire. Pour avoir le temps de recueillir ses pensées et d'écrire tranquillement des lettres nécessaires, Marie Stuart a commandé un peu plus tôt que d'habitude son repas auquel elle donne la solennité d'une cène. Après avoir mangé, elle réunit autour d'elle tous ses serviteurs et se fait passer une coupe de vin. Gravement, mais le visage serein, elle lève le calice au-dessus de ses fidèles qui tous sont tombés à genoux. Elle boit à leur santé et les exhorte ensuite à rester dévoués à la religion catholique et à vivre en paix entre eux. Elle leur demande pardon à tous, individuellement — on dirait une scène de la *Vie des saints* — des torts que, consciemment ou inconsciemment, elle a pu avoir envers eux. Alors elle remet à chacun d'eux un souvenir : des bagues, des bijoux, des colliers et des dentelles, toutes ces petites choses précieuses qui ont autrefois orné et égayé sa vie. Ils reçoivent ces présents à genoux, en silence ou sanglotant et la reine, malgré elle, est remuée jusqu'aux larmes par la déchirante affection de ses fidèles.

Elle se lève enfin et passe dans sa chambre, où des cierges brûlent sur la table. Il lui reste encore beaucoup à faire jusqu'au matin : relire son testament, se préparer à gravir son calvaire et rédiger ses dernières lettres. Dans l'une, la plus pressante, elle prie son confesseur de veiller cette nuit-là et de prier pour elle; il habite la même demeure qu'elle et n'en est séparé que par deux ou trois pièces, mais le duc de Kent — le fanatisme est toujours sans pitié — a défendu au consolateur de quitter son appartement, afin qu'il ne donne pas à Marie Stuart l'extrême-onction « papiste ». La reine écrit ensuite à sa famille, à Henri III et au duc de Guise; un souci l'obsède à la dernière heure, un souci qui l'honore tout spécialement. Avec la pension que lui servait

(1) Nous devons à l'obligeance des éditeurs — les Editions Bernard Grasset, à Paris — la primeur de ces pages extraites de *Marie Stuart*, de Stephan Zweig, qui paraîtra prochainement.

la France, elle pourvoyait aux besoins de ses serviteurs. Qui se chargera d'eux quand elle sera morte? Elle prie donc le roi de veiller à ce qu'ils ne manquent de rien et de faire dire des messes « pour une royne qui a été nommée très-chrestienne et meurt catholique, dénuée de tous ses biens terrestres ». Avant, elle avait déjà écrit à Philippe II et au pape. Il n'y a plus qu'une souveraine à qui elle n'a pas encore envoyé de lettre, Elisabeth. Mais Marie Stuart ne lui adressera plus un mot, Elle ne veut plus rien lui demander, elle n'a plus rien à lui dire : ce n'est que par un fier silence et une mort grandiose qu'elle peut encore humilier sa vieille adversaire.

Bien longtemps après minuit, Marie Stuart se décide enfin à se coucher. Elle a accompli jusqu'au bout sa tâche en ce monde. Désormais son corps exténué n'accordera plus à son âme qu'un asile de quelques heures. Dans un coin, ses femmes agenouillées prient en silence; elles craignent de troubler son sommeil. Mais Marie Stuart ne dort pas. Les yeux ouverts, elle regarde dans l'immense nuit; elle n'accorde quelque détente qu'à ses membres, afin, quand viendra le matin, de pouvoir affronter d'un pas assuré et l'âme forte la mort plus forte encore.

Marie Stuart s'est habillée pour bien des fêtes, pour des mariages, couronnements, baptêmes et exercices de chevalerie, pour la guerre, la chasse et les voyages, pour des réceptions, bals et tournois, toujours elle s'est vêtue avec splendeur, consciente du pouvoir du beau sur le monde. Mais jamais elle ne s'est parée avec plus de recherche que pour l'instant suprême de sa mort. En vérité elle dut étudier des jours et des semaines à l'avance le cérémonial d'une heure aussi tragique et en choisir chaque détail avec intention. Elle a sans doute examiné pièce par pièce sa garde-robe en vue de cette solennité unique : on dirait que, dans un dernier sursaut de coquetterie elle a voulu, en tant que femme, donner pour tous les temps l'exemple de la perfection avec laquelle une reine marche à l'échafaud. De six heures à huit heures du matin ses femmes l'habillent. Elle ne veut pas se présenter devant le billot comme une pécheresse tremblante et mal vêtue; elle veut mettre pour l'ultime épreuve une robe somptueuse, une robe de cérémonie; elle choisit la plus grave et la plus belle, en velours cramoisi-brun, à corsage de satin noir, la fraise blanche dressée et les manches amples et pendantes. Un manteau de satin noir avec parements de zibeline recouvre ce faste solennel, et la lourde traîne est si longue que son majordome est obligé de la porter. Un voile de veuve étend sa blancheur vaporeuse depuis la tête jusqu'aux pieds, des scapulaires et deux rosaires remplacent toute parure terrestre, des souliers de maroquin blancs assourdiront son pas quand elle se dirigera vers l'échafaud. Elle-même a pris dans son coffre le mouchoir avec lequel on lui bandera les yeux, un mouchoir de fine batiste, frangé d'or brodé sans doute par elle. Elle a choisi judicieusement la moindre agrafe, la moindre boucle de sa robe, de façon que tout soit en harmonie; elle a même prévu qu'avant d'incliner sa tête sur le billot il lui faudrait se déshabiller devant des étrangers. En vue de cette dernière et tragique minute, Marie Stuart a revêtu sous son costume de cérémonie une jupe de taffetas velouté rouge découvrant ses épaules et porte des gants montants couleur de feu, afin que le sang, en jaillissant, ne tranche pas trop violemment sur ses vêtements. Jamais une condamnée ne s'est préparée à la mort avec autant d'art et de grandeur.

A 8 heures du matin on frappe à la porte. Marie Stuart ne répond pas, elle est encore à genoux sur son prie-Dieu et récite à haute voix la prière des agonisants. Ses dévotions terminées,

elle se lève et, à la seconde sommation, fait ouvrir. Le shérif entre, le bâton blanc à la main — bientôt il sera brisé — et lui dit en s'inclinant très bas : « Madame, les lords vous attendent et m'ont délégué vers vous. » — « Allons », répond Marie Stuart.

Le dernier tourment commence. Soutenue à droite et à gauche par deux de ses serviteurs, elle s'avance lentement, les membres enflés et ankylosés par les rhumatismes. Elle s'est munie des armes de la foi, afin qu'aucune crainte ne vienne l'assaillir et l'ébranler : outre l'*Agnus Dei* qu'elle porte au cou et les deux chapelets pendus à sa ceinture, elle tient à la main, comme une pieuse épée, une croix d'ivoire. Il faut que le monde voie comment une reine meurt dans la foi catholique et pour la foi catholique. Il faut qu'on oublie les folies et les fautes qui pèsent sur sa jeunesse, qu'on oublie que c'est la complice d'un meurtre prémédité qui marche à la mort : elle veut montrer à la postérité qu'elle tombe en martyre de la cause catholique, victime de ses ennemis hérétiques.

Ses serviteurs ne l'assistent que jusqu'à la porte. Il en a été ainsi convenu et décidé. Il ne faut pas qu'ils paraissent prendre part à l'acte odieux en conduisant eux-mêmes leur souveraine à l'échafaud. Ils ne veulent la servir que dans ses appartements et non devenir les aides du bourreau. Deux subordonnés d'Amyas Paulett sont chargés de l'aider à descendre l'escalier : seuls des ennemis doivent participer au meurtre. En bas, sur la dernière marche, devant l'entrée de la grande salle où aura lieu l'exécution, André Melville se met à genoux devant elle; c'est à lui, en sa qualité de noble écossais, qu'incombera la mission de transmettre au fils la nouvelle de l'exécution de sa mère. La reine le relève et l'embrasse. La présence de ce fidèle témoin lui est agréable, elle ne peut que fortifier son énergie. Et lorsque Melville lui dit : « Ce sera la tâche la plus cruelle de ma vie d'annoncer que ma vénérée reine et maîtresse est morte », elle lui répond : « Tu dois plutôt te réjouir que je suis arrivée au bout de mes peines. Dis surtout que je suis morte fidèle à ma religion, en vraie catholique, en vraie Ecossaise, en vraie princesse. Que Dieu pardonne à ceux qui ont exigé ma fin! Et dis à mon fils que je n'ai jamais rien fait qui ait pu lui nuire, que je n'ai jamais renoncé à notre souveraineté. »

Après ces paroles, elle se tourne vers Shrewsbury et de Kent et les prie de permettre à ses femmes d'assister à sa fin. Le comte de Kent objecte que les femmes, par leurs pleurs et leurs cris, susciteraient du désordre et pourraient en outre provoquer du scandale en voulant tremper leurs mouchoirs dans son sang. Mais Marie insiste. « J'en prends l'engagement, réplique-t-elle, elles ne feront rien de pareil... Et je suis sûre que votre souveraine ne refuserait pas à une autre reine l'assistance de ses femmes à son dernier moment. Il est impossible qu'elle ait donné des ordres aussi rigoureux. Même si j'étais de moindre rang, elle me l'accorderait, et je suis sa cousine, je suis du sang de Henri VII, veuve du roi de France et reine d'Ecosse. »

Les deux hommes se consultent; finalement on permet à quatre de ses serviteurs et à deux de ses femmes de l'accompagner. Marie Stuart est satisfaite. Escortée de cette petite troupe de fidèles et d'André Melville, qui porte sa traîne, elle pénètre dans la grande salle de Fotheringhay, à la suite du shérif, de Shrewsbury et de Kent.

Toute la nuit la pièce a retenti de coups de marteau. Les tables et les chaises ont été enlevées; à un bout de la salle a été dressée une plate forme haute de deux pieds et tendue de noir comme un catafalque. Au milieu, devant le billot recouvert d'une draperie noire, on a placé un tabouret noir avec un coussin. C'est là que la reine devra s'agenouiller pour recevoir le coup mortel. A

droite et à gauche deux sièges attendent Shrewsbury et Kent, représentants d'Elisabeth, cependant que contre le mur se tiennent immobiles comme des statues de bronze deux personnages vêtus de velours noir et masqués; le bourreau et son aide. Seuls la victime et les bourreaux ont le droit de monter sur cette scène terriblement sinistre; dans le fond de la salle se presse le public des spectateurs. Gardée par Paulett et ses soldats, une barrière a été tendue derrière laquelle se massent deux cents gentilshommes accourus des environs pour assister au spectacle inouï de l'exécution d'une reine. Au dehors le peuple, attiré par la nouvelle, se presse devant les portes du château, mais l'entrée lui est interdite : il faut être de sang noble pour avoir le droit de voir verser le sang royal.

Marie pénètre avec calme dans la salle. Reine dès les premiers jours de sa vie, elle a, depuis toujours, appris à observer une attitude royale et cet art élevé ne l'abandonne pas, même en ce cruel instant. La tête haute, elle monte les deux marches de l'échafaud. C'est ainsi qu'à quinze ans elle est montée sur le trône de France, c'est ainsi qu'à Reims elle a gravi les marches de l'autel. C'est ainsi qu'elle serait montée sur le trône d'Angleterre si d'autres étoiles avaient présidé à son destin. Elle s'était agenouillée près du roi de France, puis près du roi d'Ecosse, pour recevoir la bénédiction du prêtre avec la même humilité et la même fierté qu'elle attend aujourd'hui la bénédiction de la mort. Elle écoute avec indifférence le secrétaire relire la sentence. Et ses traits accusent une expression si aimable, presque joyeuse, que Wigmore, l'agent secret de Cecil, ne peut s'empêcher de signaler dans le rapport qu'il fait à son maître qu'elle a accueilli la lecture de son arrêt de mort comme s'il s'était agi de sa grâce.

Une cruelle épreuve lui est encore réservée. La condamnée veut faire de sa dernière heure une chose pure et sublime, elle veut qu'elle rayonne sur le monde comme une grande flamme du martyr, comme un fanal de la foi. Mais les lords protestants tiennent à empêcher que le dernier geste de sa vie ne devienne l'impressionnante profession de foi d'une pieuse catholique; ils essaient donc encore au tout dernier moment de diminuer, par d'odieuses mesquineries, la dignité de Marie Stuart. Plusieurs fois la reine, pendant le court trajet de sa chambre au lieu d'exécution, s'était retournée pour voir si son confesseur ne se trouvait pas dans le public, afin d'obtenir, tout au moins par un signe muet, son absolution et sa bénédiction. Mais en vain. Son confesseur n'a pas été autorisé à quitter sa chambre. Et voilà que, au moment même où elle se prépare à subir sa peine sans les secours de la religion, à la dernière seconde, apparaît soudain près d'elle le pasteur réformé de Peterborough, Fletcher, — incarnation de la lutte effroyable et cruelle des deux religions qui a troublé sa jeunesse et bouleversé sa destinée. Les lords savent parfaitement, par ses refus répétés, que l'ardente catholique préfère plutôt mourir sans consolations spirituelles que d'accepter l'assistance d'un prêtre hérétique. Mais de même que Marie veut honorer sa religion devant l'échafaud, les protestants désirent honorer la leur en cette circonstance : eux aussi veulent que leur Dieu soit présent. Prétextant s'intéresser au salut de l'âme de la condamnée, le pasteur commence un sermon fort médiocre, que Marie Stuart, qui ne demande plus qu'à mourir, cherche en vain à interrompre. Trois ou quatre fois elle prie le doyen de Peterborough de s'arrêter, lui déclarant qu'elle persévérerait dans la foi catholique pour la défense de laquelle il lui était donné ce jour-là, par la grâce de Dieu, de répandre son sang. Mais notre homme a peu de respect pour la volonté d'une mourante et beaucoup de vanité. Il a soigneusement préparé son sermon et il est très fier de le produire devant une si

noble assistance. Il continue à parler sans arrêter. Finalement Marie Stuart ne voit pas d'autre moyen de s'opposer à ce prêtre déplaisant que de prendre son crucifix dans une main, son paroissien dans l'autre, de tomber à genoux et de prier tout haut en latin. Au lieu d'unir leurs voix dans une invocation commune à Dieu, les deux religions s'affrontent encore au pied de l'échafaud; comme toujours, la haine est plus forte que le respect de la détresse étrangère. Shrewsbury et Kent, suivis par la majorité de l'assemblée, se mettent à psalmodier en anglais. Lorsque le pasteur enfin se tait et que le calme est revenu, la condamnée fait une courte prière en anglais pour l'Eglise chrétienne qui a été offensée. Elle remercie Dieu d'être arrivée au terme de ses peines, elle déclare hautement, pressant le crucifix sur sa poitrine, qu'elle espère être sauvée par le sang du Christ, dont elle tient la croix dans ses mains et pour lequel elle est prête à verser le sien. Le fanatique comte de Kent essaie une dernière fois de troubler son recueillement en l'exhortant à renoncer à ces « tromperies papistes ». Elle ne répond ni par un mot ni par un regard, mais elle élève distinctement la voix au-dessus de la salle pour pardonner à ses ennemis qui ont si longtemps réclamé sa mort et prier Dieu de les conduire à la vérité.

Le silence se fait. Marie Stuart sait ce qui va se passer maintenant. Une dernière fois elle baise le crucifix, se signe et dit : « Accueillez-moi, Jésus, dans vos bras miséricordieux aussi largement ouverts qu'ils le sont sur cette croix et pardonnez-moi mes péchés. Amen. »

Le Moyen âge est violent et cruel, mais il n'est pas sans âme. Dans maintes de ses pratiques il a plus profondément conscience de son inhumanité que notre époque. Toute exécution, si barbare soit-elle, a, au milieu de son horreur, un bref instant d'humaine grandeur; avant que le bourreau lève la main pour se mettre à tuer ou à torturer, il doit demander pardon à sa victime. C'est ainsi que l'exécuteur et son aide, le visage à présent découvert, s'agenouillent devant la condamnée et la prient de leur pardonner ce qu'ils vont faire. Et Marie Stuart de leur répondre : « Je vous pardonne de tout cœur, car j'espère que cette mort me délivrera de toutes mes peines. » Le bourreau et son aide se relèvent et se préparent à leur tâche.

En même temps Jane Kennedy et Elisabeth Curle ont commencé à déshabiller Marie Stuart, qui les aide à enlever son *Agnus Dei*. Elle le fait d'une main ferme et — comme le rapporte l'agent de son ennemi Cecil — « avec une telle hâte, qu'elle paraît impatiente de quitter ce monde ». Lorsque le manteau noir, puis la robe sombre tombent de ses épaules, l'habit de soie pourpre jette un vif éclat; et dès que ses suivantes auront glissé les gants rouges par-dessus ses manches, elle apparaîtra comme une flamme sanglante, image grandiose et inoubliable. C'est le moment des adieux. La reine embrasse ses femmes et leur demande de ne pas sangloter, d'être calmes. Alors elle s'agenouille sur le coussin et récite à haute voix le psaume latin : « *In te, domine, confido, ne confundar in æternum.* »

A présent il ne lui reste plus grand'chose à faire. Elle n'a plus qu'à pencher la tête sur le billot, qu'elle enlace de ses deux bras. Jusqu'au dernier instant Marie Stuart a conservé sa grandeur royale. Aucune de ses paroles, aucun de ses gestes n'exprime la crainte. Dignement, la fille des Stuart, des Tudor, des Guise s'est préparée à la mort. Mais à quoi sert toute la dignité humaine, toute la grandeur héréditaire ou étudiée devant l'horreur inhérente à tout meurtre! Jamais — et là tous les livres et les rapports mentent — la décapitation d'un homme ne peut être purement émouvante et romantique. La mort par la hache sera toujours quelque chose d'horrible et d'abject. Le premier coup du bour-

reau a mal porté, le couperet s'est abattu sourdement sur l'occiput. Un gémissent étouffé s'échappe de la bouche de la victime. Le deuxième coup s'enfonce profondément dans la nuque et fait jaillir le sang. Mais il faut frapper une troisième fois pour achever la décollation. Et, nouvelle horreur, lorsque l'exécuteur veut saisir la tête par les cheveux pour la montrer, elle roule sur le plancher comme une boule sanglante : il n'a en main que la perruque; le bourreau la ramasse et la présente à l'assistance. Vision fantomatique : c'est la tête d'une vieille femme aux cheveux ras et gris. Un instant l'effroi paralyse le public, plus personne ne respire. Puis, enfin, de la gorge du doyen de Peterborough sortent péniblement ces mots : « Amen! Amen! Ainsi périssent les ennemis de la reine! »

L'étrange tête blafarde aux yeux éteints semble regarder les gentilshommes, qui, si le sort en eût décidé autrement, eussent été ses plus fidèles serviteurs, ses sujets les plus dévoués. Pendant un quart d'heure encore les lèvres qui ont refoulé la peur de la créature avec une force surhumaine frémissent convulsivement et les dents claquent. Pour atténuer l'épouvante du public, on jette en hâte un drap noir sur le tronc et sur la tête de méduse. Déjà les bourreaux s'apprêtent à enlever les tragiques débris, lorsqu'un petit incident rompt le silence et l'effroi. Au moment où ils ramassent le tronc sanglant, pour le transporter dans la pièce voisine où il doit être embaumé, quelque chose se met à bouger sous les habits. Sans que personne l'eût aperçu, le petit chien de la reine l'avait suivie et s'était blotti contre elle pendant l'exécution. Maintenant il sort, inondé de sang et se met à aboyer, glapir, hurler et mordre, se refusant à quitter le cadavre. Les bourreaux veulent l'écarter de force. Mais il ne se laisse pas empoigner et assaille avec rage les grands fauves noirs qui viennent de le frapper si cruellement. Cette petite bête défend sa maîtresse avec plus de courage que Jacques VI, sa mère et que des milliers de nobles leur reine, à qui ils ont pourtant juré fidélité.

#### ÉPILOGUE (1587-1603)

Dans la tragédie grecque le drame, sombre et lent, est toujours suivi d'une satire rapidement enlevée : l'épilogue satirique ne manque pas non plus dans la tragédie de Marie Stuart. Sa tête est tombée le matin du 8 février; le lendemain tout Londres connaît déjà la nouvelle qui est saluée dans la capitale et le pays entier par une joie délirante. Si l'ouïe d'ordinaire si fine de la souveraine n'était pas devenue subitement insensible, Elisabeth devrait demander quelle est la fête inscrite au calendrier que ses sujets célèbrent avec une telle fougue. Mais elle se garde sagement de poser des questions et se drape solidement dans le manteau de l'innocence. Elle veut être informée officiellement de ce qui s'est passé et feindre la surprise.

C'est à Cecil qu'incombe la tâche peu agréable d'aviser la prétendue ignorante de la décapitation de sa « chère sœur ». Depuis vingt ans bien des orages de colère — réelle ou simulée pour des raisons politiques — se sont abattus sur ce conseiller éprouvé, sur cet homme calme et froid; mais la scène qui éclate alors est sans précédent. Comment? On a osé, à son insu, sans son ordre formel, exécuter Marie Stuart? Par exemple! C'est trop fort! Jamais, si ce n'est au cas où l'ennemi eût pénétré en Angleterre, elle n'avait envisagé aussi cruelle mesure. Ses conseillers l'ont trompée, trahie, ils ont agi avec elle comme des misérables. Son prestige, son honneur sont irrémédiablement compromis aux yeux du monde par cet acte hypocrite et perfide. Sa pauvre, sa malheureuse sœur a été victime d'une erreur épouvantable, d'une infame coquinerie! Elisabeth sanglote, crie, trépigne comme une folle. Elle reproche furieusement au vieillard

d'avoir eu l'audace, avec les membres du conseil, de faire exécuter, « sans son autorisation formelle », l'ordre qu'elle a pourtant signé.

Or, Cecil et ses amis étaient sûrs d'avance qu'Elisabeth se déchargerait publiquement de cet acte ourdi et voulu par elle, en le rejetant sur le compte « d'une méprise de ses ministres ». Conscients de leur initiative souhaitée par la reine, ils s'étaient entendus pour prendre sur eux la responsabilité dont elle ne voulait pas. Pourtant ils avaient cru qu'elle ne se servirait d'eux qu'aux yeux du monde et que dans son cabinet privé elle les remercierait d'avoir fait disparaître sa rivale. Mais Elisabeth a si bien préparé son rôle que, malgré elle, sa colère devient authentique. Et ce qui s'abat sur Cecil ce n'est pas un orage de théâtre, mais une véritable décharge de rage, un tonnerre d'injures, une pluie d'insultes. Elisabeth se livre presque à des voies de fait sur son conseiller; elle lui dit des paroles si blessantes que le vieillard offre sa démission. Pour le punir de sa prétendue audace, il est prié de ne plus se montrer à la Cour pendant quelque temps. La colère royale va maintenant se déverser, brûlante, sur le malheureux Davison, le remplaçant de Walsingham (on voit combien celui-ci a eu raison d'être malade au cours de ces journées décisives). C'est lui qui sera le bouc émissaire, c'est lui qu'on sacrifiera pour prouver l'innocence de la reine. Elisabeth jure que jamais il n'a été chargé de remettre l'ordre d'exécution à Cecil pour y faire apposer le sceau de l'Etat. Il a agi contre la volonté de la reine, de sa propre initiative, et il lui a causé par sa témérité un tort considérable. Sur l'ordre d'Elisabeth, on fait un procès au fonctionnaire infidèle — en vérité trop fidèle. Un jugement établira devant l'Europe entière que l'exécution de Marie Stuart est uniquement imputable à ce misérable et qu'Elisabeth est on ne peut plus innocente. Car bien entendu les mêmes conseillers qui ont juré de partager la responsabilité d'une décision prise en commun abandonnent honteusement leur compagnon, ne pensant qu'à sauver de l'orage royal leurs charges et leurs sinécures. Davison, qui n'a eu comme témoin de l'ordre d'Elisabeth que le silence des murs, est condamné à une amende de dix mille livres — somme que jamais il ne pourra payer — et jeté en prison; plus tard, officieusement, on lui sert bien une pension, mais jamais plus, du vivant d'Elisabeth, il ne pourra réparaître à la Cour; sa carrière est brisée, sa vie est finie. Il est toujours dangereux, pour des courtisans, de ne pas comprendre les desirs secrets de leur souverain. Mais il est souvent plus funeste encore de les avoir trop bien compris.

La jolie fable de l'ignorance et de l'innocence d'Elisabeth est trop audacieusement montée pour être crue. Et peut-être n'y a-t-il qu'une seule personne qui accorde crédit à cet exposé fantaisiste : Elisabeth elle-même. Une des particularités les plus étranges des natures hystériques ou teintées d'hystérie est non seulement de mentir étonnamment, mais encore de se leurrer elles-mêmes. Ce qu'elles prétendent est vrai à leurs yeux du fait qu'elles le disent, et leur mensonge est parfois d'autant plus redoutable qu'il est de bonne foi. Elisabeth est sincère, sans doute, quand elle déclare et jure de tous côtés que jamais elle n'a ordonné ni voulu l'exécution de Marie Stuart. Car il est bien vrai qu'une partie de sa volonté s'y est opposée et le souvenir de cette opposition supplante peu à peu celui de la participation effective qu'elle y a prise. Son accès de rage en apprenant la nouvelle, dont la vérité ne lui déplait pas, mais qu'elle ne veut pas savoir, n'est pas uniquement simulé; elle éprouve aussi — tout, dans sa nature, est ambigu — une colère réelle, authentique; elle s'en veut d'avoir laissé faire violence à ses sentiments, elle en veut à Cecil, qui l'a poussée à l'acte sans



avoir su lui en épargner la responsabilité. Elisabeth s'est tellement persuadée, elle s'est à ce point suggestionnée que l'exécution a eu lieu contre sa volonté, elle s'est tellement menti à elle-même qu'un accent presque convaincant vibre dans ses paroles. Il ne semble vraiment pas que ce soit de l'hypocrisie quand elle reçoit l'ambassadeur de France en grand deuil et lui assure que ni la mort de son père, ni la mort de sa sœur « n'ont autant remué son cœur », mais elle n'était qu'« une pauvre et faible femme entourée d'ennemis ». Si les membres du conseil qui lui ont joué ce tour misérable n'avaient pas été à son service depuis si longtemps, leurs têtes eussent tombé sur le billot. Quant à elle, elle n'avait signé l'ordre que pour calmer son peuple et avec l'idée de ne le faire exécuter qu'au cas où une armée étrangère eût envahi l'Angleterre.

L'affirmation — mi-mensonge, mi-vérité — qu'elle n'a jamais voulu la mort de sa rivale, Elisabeth la maintient également dans la lettre écrite de sa propre main qu'elle adresse à Jacques VI. Elle y parle de la « peine extrême » que lui a causée l'erreur infâme commise à son insu et sans son assentiment (« *without her knowledge and consent* »). Elle prend Dieu à témoin « qu'elle est innocente dans cette affaire » et que jamais elle n'a songé à faire exécuter sa mère, quoique ses conseillers l'y poussassent journellement. Et, pour prévenir l'objection toute naturelle qu'elle aurait trouvé en Davison un bouc émissaire, elle dit fièrement qu'aucune puissance de la terre ne pourrait la contraindre à charger autrui de ce dont elle serait responsable.

Mais Jacques VI n'est pas particulièrement avide de savoir la vérité, il ne désire qu'une chose, maintenant : se décharger du soupçon de n'avoir pas défendu avec assez d'énergie la vie de sa mère. Il est obligé de faire semblant de protester; il lui faut, comme Elisabeth, simuler la surprise et l'indignation. Il recourt aux grands gestes et déclare solennellement qu'un pareil acte doit être vengé. Il défend à l'envoyé anglais de pénétrer sur le sol écossais et envoie chercher la lettre d'Elisabeth par un de ses messagers à la ville frontière de Berwick : l'Europe doit voir que Jacques VI montre les dents aux meurtriers de sa mère. Mais le cabinet de Londres a depuis longtemps préparé le philtre qui fera « avaler » au fils « indigné » la nouvelle de l'exécution de sa mère. Dans une missive diplomatique secrète qui part en même temps que l'épître de la reine destinée « à la scène du monde », Walsingham communique au chancelier d'Ecosse que la succession au trône d'Angleterre est assurée à Jacques VI et qu'ainsi la sombre affaire se termine très bien. Délicieuse solution qui agit comme un charme sur ce fils si accablé. Jacques VI ne parle plus de rompre l'alliance. Il lui importe peu que le corps de sa mère soit enterré dans un coin de cimetière. Il ne proteste pas qu'on n'ait tenu aucun compte de la dernière volonté de Marie Stuart de reposer en terre française. Il est tout à coup convaincu de l'innocence d'Elisabeth et il souscrit complaisamment à la version menteuse de « l'erreur ». « Vous vous lavez de toute complicité dans ce malheureux événement », écrit-il à Elisabeth; et, en honnête « pensionnaire » de la reine d'Angleterre, il souhaite que « sa conduite honorable soit à jamais connue dans le monde ». Un doux vent de promesse a vite apaisé les vagues agitées de son humeur. Et la paix et la concorde règnent désormais entre le fils de la suppliciée et celle qui a ordonné de la mettre à mort.

STEPHAN ZWEIG.

(Traduit de l'allemand par Abzir Hella).

## Défense de Godefroid

*Godefroid de Bouillon*, pièce de M. Hermann Closson, que le théâtre du Parc vient de représenter à Bruxelles avec grand succès, soulève d'intéressantes discussions dans le public et dans la presse. Tout en rendant hommage aux qualités littéraires et scéniques de cet ouvrage, lesquelles sont évidentes, certains critiques et spectateurs ne laissent pas de blâmer assez sévèrement la conception du personnage principal.

Le chef de la première Croisade est un héros national et l'une des plus imposantes figures de l'histoire. A ce titre, il mérite le respect du chroniqueur, fût-ce à la distance de neuf siècles et dans le cadre de la littérature d'imagination. Si la liberté souveraine de l'artiste peut s'exercer sans obstacles jusqu'au centre même de la vérité historique, et faire participer jusqu'aux personnages du passé à cette magnifique et perpétuelle « remise en question » que constitue la poésie, il n'en est pas moins vrai qu'une convenance supérieure met à l'abri d'injures ou d'inexactitudes trop flagrantes certains héros dont la grandeur appartient au patrimoine commun de la civilisation. Aucune considération d'originalité ni d'indépendance ne saurait justifier, par exemple, un auteur qui salirait, en prose ou en vers, dans un livre ou sur la scène, Paul de Tarse, François d'Assise ou Jeanne d'Arc. Au-dessus d'une question littéraire, il y a là une question de délicatesse et de haute probité intellectuelle. L'angle de l'esthétique n'est pas toujours assez large pour embrasser un ouvrage de cette espèce; il y a, sous cette rubrique comme sous tant d'autres, des chefs-d'œuvre avilissants et des réussites funestes.

Si donc il était prouvé que M. Hermann Closson, dans la pièce qui fait l'objet du débat, avait rabaisé notablement son personnage, lui avait refusé ce qui en fait évidemment la noblesse et le prix, l'avait peint de couleurs si sombres que l'admiration vouée par le commun des mortels au sublime « serviteur du saint Sépulchre » en serait offusquée, atteinte ou anéantie, le devoir de tout critique digne de ce nom — c'est-à-dire de celui qui prétend faire autre chose que donner des points dans un concours de littérature — ne serait pas douteux une minute. Il lui faudrait s'élever avec force contre un dramaturge qui peut écrire avec élégance, composer avec habileté, émouvoir à propos, mais dont l'art n'en serait pas moins souillé par « le souffle de la laideur spirituelle », pour parler comme Barbey d'Aurevilly.

\* \* \*

On a affirmé que le Godefroid de M. Closson est une caricature de l'histoire. Qu'il est couard, paillard, irrésolu, faisandé, menteur et impie. Qu'il ne reste rien, dans le portrait qu'on en fait, du rude et grandiose paladin que nous présentent les annales, — corroborées d'ailleurs par toutes les recherches des savants en us. Que le dessein de notre auteur a été certainement de démentir point par point la légende, en nous montrant petites et vilénies partout où nous sommes accoutumés d'imaginer générosité et vertu. En un mot, que les « quinze jeux de scène » représentés au Parc ne sont pas autre chose qu'un énorme paradoxe, doublé d'une entreprise de démolition. Eh bien, il faut le dire à présent sans ambages, s'il y a une « caricature », c'est dans cette façon de présenter une œuvre littéraire profondément humaine, respectueuse et respectable.

Loin d'être le scandaleux attentat, la peinture calomnieuse qui a fait pousser les hauts cris, le Godefroid de M. Hermann Closson se signale au contraire par une noblesse, une hauteur

de vues, une richesse psychologique qui rejoignent, bien plus que les pauvres conjectures des historiens, la grandeur médiévale. Tout ce qu'on sait du Godefroid historique, au point de vue de la vérité intérieure et extérieure, s'y trouve bel et bien, sous un aspect remarquablement frappant et vivant. Pour qui sait écouter, regarder, réfléchir, pour qui sait lire, — car la pièce a paru en librairie, voici deux ans (1), — le héros de la tragédie est digne du héros de l'histoire; il le contient, il le confirme; et en outre il lui ajoute ce que l'histoire ne peut pas reproduire ni enregistrer. Sur la scène bruxelloise on voit un Godefroid complet, parce qu'il comporte non seulement l'apparence épisodique, le schéma circonstanciel que nous connaissions par les livres de science, mais aussi l'homme, l'être de chair et de sang, meurtri, inquiet et souffrant qui palpite sous les couronnes les plus étincelantes et sous les plus puissantes armures.

Il y avait mille façons, bien entendu, de concevoir cet être complémentaire. C'est la tâche des poètes de déchiffrer l'énigme humaine et de la déchiffrer *en l'inventant*. Sous l'enveloppe historique du chef des Croisés, on pouvait imaginer beaucoup d'autres hommes que celui-là. Mais je prétends, connaissant ce dont je parle, qu'il était impossible d'ajouter au Godefroid connu un Godefroid inconnu qui l'enrichît, qui l'animât et qui le grandît de manière aussi magnifique.

\* \* \*

Le héros de M. Closson tient parfois un étrange langage?... Sa conduite s'accorde mal, en divers endroits, avec l'idée que nous nous faisons d'un chevalier sans peur et sans reproche?... Il s'analyse, çà et là, de telle sorte, que les pires hypothèses sont possibles, au sujet de son courage, de sa sincérité, de sa piété, de son honneur?... Tout cela est vrai, mais il faut voir quel rôle jouent ces indications; dans quel ensemble elles viennent s'insérer, quelle figure elles contribuent à construire. Cent passages, que je pourrais citer ici un à un, sont là pour prouver que rien ne serait plus absurde que de juger Godefroid sur les seuls indices de son indignité. De toute évidence, l'auteur le tient pour un homme supérieur, enthousiasmant et intrépide au plus haut degré, capable des exploits les plus extraordinaires, aussi bien dans le domaine militaire que dans le domaine moral. Une grande âme, dans toute la force du terme. Mais une grande âme ravagée par l'inquiétude, en butte à toutes les angoisses de l'auto-analyse. Car c'est là l'idée la plus originale de M. Hermann Closson, son « trait de génie » : pour expliquer la personnalité de Godefroid, pour *éclairer* son héroïsme, il suppose que ce preux du haut Moyen âge est habité d'un esprit prodigieusement subtil et clairvoyant.

Imaginez un homme d'action, de l'espèce la plus noble et la plus ample, poussé par un puissant instinct à intervenir avec une extrême efficace sur la scène du monde, par exemple Gengis-Khan ou Napoléon. Lorsqu'on aura représenté cette espèce de héros dans toute la gloire de ses faits et gestes, lorsqu'on lui aura dédié le lyrisme et l'épopée, c'est-à-dire les formes de littérature qui *développent* et qui ne *pénètrent* pas, une grande quantité d'images et d'émotions auront été créées; je le veux bien, des motifs d'exaltation extérieure auront été découverts. Mais dans l'ordre proprement humain, au niveau de la connaissance psychologique et de la poésie intérieure, il n'y aura rien de fait. L'énigme de la grandeur n'aura pas livré son mot. Placez maintenant au cœur de cet être supérieurement actif une conscience à la mesure de sa puissance, permettez-lui d'examiner lucidement ce qu'il est et ce qu'il fait, avec l'acuité d'un analyste

(1) Editions des Cahiers du Sud, Marseille.

professionnel, de se rendre compte de son héroïsme et d'en démêler les facteurs. Aussitôt tout se dévoile, tout s'illumine. Mis en présence d'une supériorité humaine vue de son propre centre nous serons mille fois plus bouleversés, parce que rendus mille fois plus sensibles, par le spectacle le plus passionnant qui puisse se présenter dans le monde moral. La poésie la plus intime et la plus déchirante, celle qui se manifeste au contact des réalités intérieures, sera tout à coup à notre portée. Or cette poésie est la seule qui soit à sa place dans le cadre de la scène.

\* \* \*

Ailleurs on peut se contenter de tourner autour des problèmes humains; au théâtre il faut coûte que coûte les résoudre. Rien n'y est supportable que le *vrai*, le vrai tout entier. C'est pourquoi le Godefroid grand connaisseur de soi-même qu'a imaginé M. Closson me paraît particulièrement valable, paraissant où il paraît et comme il paraît. En faisant place, à côté de l'homme d'action, à l'homme de conscience et de clairvoyance, l'auteur du *Cavalier seul* a rendu celui-là disponible pour l'art dramatique. Mais cette conception — que rien ne vient démentir d'ailleurs dans l'histoire — entraîne deux inconvénients graves.

D'abord le risque de faire oublier fâcheusement, en mettant l'accent sur la lucidité de Godefroid, ses caractères extérieurs, à commencer par son *efficacité* peu commune. Ensuite le péril de faire réagir l'un sur l'autre les deux Godefroid, au point d'altérer irréparablement les aspects connus et irrécusables du personnage authentique. M. Hermann Closson a-t-il su éviter l'un et l'autre dangers?... En dépit des objections qu'on lui a faites, et dont la plupart trahissaient, il faut bien le dire, une certaine inattention ou une forme d'esprit bien superficielle, j'en suis tout à fait convaincu.

Comment? me dira-t-on. Vous niez que le comédien retors et sarcastique que nous avons vu évoluer sur la scène du Parc soit incompatible avec le rude chevalier, enflammé par l'idée que « Dieu le veut », que nous avons vu brandir l'épée dans les vignettes de nos livres de classe?... — Excusez-moi, *je me tiens au texte*, indépendamment de l'interprétation qui a pu lui être donnée, fût-ce de l'aveu et sous les yeux de l'auteur. Or le texte est formel; le personnage, d'après ses indications, doit être joué *d'une manière héroïque*, en homme auquel on ajoute certains dessous et certains arrière-plans, mais auquel on ne retire aucun mérite ni aucun prestige.

Ce que le Godefroid de l'histoire et de la légende a *fait*, celui de la pièce le fait pareillement, s'il ne fait davantage. C'est lui qui s'impose dès le début, rien que par son autorité personnelle et par son attitude militaire, comme chef de la Croisade. C'est lui qui la conduit en maître absolu et respecté. C'est lui dont le nom et l'image règnent impérieusement dans l'esprit du moindre soldat, au point que le bruit se répand que, seul, il connaît la route. C'est lui qui vainc tous les obstacles, tranche toutes les difficultés, déjoue aussi bien l'hostilité des infidèles et les intrigues des princes que la ruse profondément habile et nuancée des pontifes de Byzance. C'est lui qui incarne l'armée chrétienne, qui soutient les défaillants, qui entraîne les hésitants, qui galvanise les timorés; c'est lui qui dresse les plans de campagne et les plans d'assaut; c'est lui qui gagne les batailles. *Tout cela est dans la pièce*, détail par détail, trait pour trait; chacun de ces faits est indiqué par une ou plusieurs péripéties, par une ou plusieurs répliques.

Le seul point autour duquel pourrait s'établir une contestation — la scène dans laquelle il se révèle que Godefroid fait *parfois* combattre d'autres que lui sous son nom et sous son armure — doit être examiné de très près. Dans cette scène, qui a fait

bondir certains spectateurs, il y a toutes les indications nécessaires pour empêcher un malentendu. On y voit que la conduite de Godefroid en cette circonstance peut être expliquée de différentes façons; mais *certainement pas* par lâcheté, même forfaiture. Haute politique, défi paradoxal au destin et à soi-même, expérience singulière, destinée à isoler les éléments constitutifs de l'héroïsme, et digne d'un esprit profond non moins que d'une âme torturée, telles sont les clés qu'on peut donner à cet étonnant épisode, où éclate un coup de théâtre parmi les plus puissants et neufs qu'on ait jamais essayés.

\* \* \*

Le Godefroid de la pièce est-il critiquable au point de vue religieux?... Sans doute l'optique de M. Closson n'est pas spécifiquement l'optique catholique; on sent par exemple que l'explication de la Croisade par la mystique, par l'influence d'une *vocation* plus ou moins surnaturelle ne le satisfait pas; en tout cas il ne se prononce pas nettement en sa faveur. Mais il est certain, pour qui va au delà de l'impression immédiate, causée par une seule représentation, que cette explication n'est exclue à aucun moment, et même qu'elle est appelée en divers endroits à suppléer la psychologie défailante.

Comme l'a très bien montré Paul Werrie, dans le style tout en « leurs » qui est le sien, le secret de l'héroïsme n'est jamais percé dans ces « quinze jeux de scène »; l'âme du héros, quoi qu'il fasse et quoi qu'on fasse, persiste à présenter un résidu irréductible; le mot de l'énigme, pour Godefroid lui-même, restera toujours à trouver. Ce mot, on en peut pourtant deviner la nature; plusieurs aveux, échappés au chef des Croisés, permettent de penser qu'il s'agit d'une puissance mystérieuse, dirigée selon des voies aussi grandioses qu'incompréhensibles. — « *Vous ne saurez jamais à quel point mes desseins me dépassent!* » est une formule profonde, chargée de toutes les électricités de l'Invisible, comme il en échappe aux incroyants au moment où ils paraissent atteindre aux limites de leur propre lucidité.

J'ai entendu douter que le Godefroid de la pièce ait la foi. Cette pensée est du dernier absurde. Ce serait faire injure à l'intelligence de M. Closson, dont on a des preuves surabondantes que de lui prêter l'idée d'un Croisé incrédule, d'un athée du XI<sup>e</sup> siècle!... Ce qui était intéressant, au contraire, même pour un auteur non catholique, c'était de concilier l'état d'âme — évidemment chrétien — d'un chevalier du haut Moyen âge, avec les découvertes les plus récentes de la psychologie, sous ses deux formes intuitive et rationnelle, littéraire et scientifique. C'eût été appauvrir lamentablement cette tentative que de faire abstraction systématiquement des aspects « mission religieuse » et « démarche mystique » de la Croisade. Etant entendu que ces aspects ne sauraient exclure à leur tour le côté humain, parfois bassement et bêtement humain, qui apparaît jusqu'au flanc des miracles.

Pourquoi se scandaliser des faiblesses, des erreurs, des horreurs même qui sont imputées par M. Hermann Closson à l'armée chrétienne et à son chef?... Pour la plupart, ces laideurs sont historiques. Et il y a quelque pharisaïsme à les vouloir écarter d'un événement où la marque du divin, pour les croyants, n'y rayonnera que plus glorieusement et exemplairement. Sur ce point, la thèse des critiques du nouveau Godefroid me paraît décidément insoutenable. Peut-être n'en serait-il pas de même pour le second point, c'est-à-dire quant aux dégradations internes, aux déformations psychiques que provoque, malgré que l'auteur en ait, la coexistence des deux Godefroid : l'hyper-vaillant et l'extra-lucide.

Ici, il faudrait entrer dans une analyse extrêmement détaillée

qui m'entraînerait trop loin. J'admets pourtant — pour donner tout de suite mes conclusions — que le caractère du personnage considéré, tel qu'il se présente sur la scène et indépendamment du dessein du dramaturge, incline peut-être à l'excès du côté lucidité, aux dépens du côté volonté. A force de montrer, de scruter, de tourner et de retourner cette âme fort complexe, on finit par donner l'impression qu'elle se défait d'elle-même et qu'elle va tomber en pièces. C'est l'inconvénient de l'art intelligent, toujours plus ou moins dissolvant, surtout quand il traite de pareils sujets, qu'il faudrait considérer en bloc, c'est-à-dire non sans quelque lourdeur d'esprit. Cependant cette atteinte indirecte à l'intégrité du héros se trouve compensée en grande partie par des indications qui fourmillent dans l'action et dans le dialogue, et dont ne saurait ne pas tenir compte un auditeur perspicace et réfléchi.

\* \* \*

Comment se fait-il pourtant, me demandera-t-on encore, que — le Godefroid de M. Closson s'avérant irréprochable, tant au point de vue des convenances historiques qu'en ce qui regarde l'atmosphère spirituelle — de bons juges, de la meilleure foi du monde, aient crié au scandale?... Eh bien, cela s'explique, à mon avis, par deux considérations très simples.

D'abord le rôle principal de la pièce a été joué d'une manière fort intéressante sans contredit, mais profondément inexacte. M. Georges Jamin, qui incarnait Godefroid, a été entraîné par sa nature, plus portée semble-t-il vers les valeurs de critique et de dissolution que vers les valeurs d'affirmation et de puissance. Le chef de la Croisade, tel qu'on l'a vu au Parc, étonnamment séduisant et naturel, manquait d'*autorité*. Tout un aspect du personnage était méconnu, aspect tout à fait essentiel en ce qu'il servait de base au travail psychologique; tout ce que présente Godefroid de trouble et de chancelant, c'est-à-dire d'*inconnu*, n'existe que par rapport à son caractère *connu*, lequel est absent de l'interprétation de M. Jamin. Les indications religieuses, les traits obscurément mystiques du dialogue étaient esquivés par cet excellent acteur, par exemple le cri presque déchirant de Godefroid de Bouillon au moment où on lui parle des injures faites au tombeau du Christ. En un mot, on se trouve en présence d'une version déformée, poussée vers le morbide, le cynique et le déliquescent, qu'une simple lecture du volume publié suffirait à infirmer formellement. Les allures du comédien, enclin à trop assouplir son pas, à s'écrouler volontiers sur les sièges, les erreurs de la mise en scène — il aurait fallu, au huitième tableau, une exhibition formidable du chevalier franc, armé « de pied en cap », une masse écrasante d'acier supportée par des épaules gigantesques — ont encore aggravé l'équivoque.

En second lieu, *Godefroid de Bouillon* est une pièce « difficile », qu'il est vain et présomptueux de prétendre juger, après une seule audition, jusque dans ses tendances, sa morale et son esthétique. Si l'on m'objecte que le théâtre doit être jugé au théâtre, qu'un ouvrage dramatique ne se conçoit qu'en vue d'une action immédiate sur un public non prévenu, je répliquerai que je n'en crois rien.

C'est là une conception rudimentaire, démentie par toute l'histoire de la scène, laquelle abonde en beautés longtemps méconnues, en « premières » qui furent autant de « fours », et qui furent suivis d'une éclatante carrière, en chefs-d'œuvre obscurs, d'un abord malaisé et d'une interprétation hasardeuse, — *Hamlet* ne sera peut-être jamais expliqué — en *Misanthrope*, en *Phèdre*, en *Caprices de Marianne*, en *Macbeth*, en *Carmen*, en *Lohengrin*, en *Pelléas et Mélisande*. Il faut avoir le courage de dire que l'art dans ce qu'il a de plus haut, impose souvent des préparations et des méditations — même à MM. les critiques.

Prétendre limiter l'accès du théâtre et l'attention des gens de métier aux pièces susceptibles de se faire immédiatement entendre, ce serait condamner la scène française au régime exclusif de Rostand et de Feydeau, du faux sublime et du comique superficiel.

\* \* \*

Est-ce à dire que l'ouvrage de M. Closson échappe à tout reproche — par exemple au point de vue de la construction, de la réalisation des effets, du ton qui marque certaines scènes?... Je ne me risquerais pas à le prétendre. Mais c'est là un autre sujet, que je compte traiter ici dans un prochain article. J'ai voulu seulement aujourd'hui, pour répondre à diverses objections qui m'ont paru aussi étourdies que sincères, et aussi mal fondées qu'intéressantes, mettre les amateurs de théâtre, particulièrement les catholiques et les patriotes, en garde contre un certain simplisme intellectuel qui n'est pas de nature à servir les notions dont il se réclame.

Il faut le dire bien haut : l'attitude catholique est compatible avec tous les raffinements de la pensée, avec toutes les audaces de la technique, avec toutes les innovations de l'art. Et l'attitude « nationale » n'est pas, selon sa meilleure formule, une variante de la susceptibilité patriotarde, ni un chapitre de l'étroitesse d'esprit. Enfin, pour conclure sur le seul terrain pratique, il ne me semble pas opportun ni adroit de manifester tant de sévérité à l'égard de la littérature « d'avant-garde » précisément au moment où, sans rien abdiquer de son esprit de recherche, elle prend des formes moins inaccessibles au public, plus conformes aux règles éternelles du classicisme, et moins hostiles au fait social.

Ces idées me tiennent à cœur; c'est pourquoi, au risque d'ennuyer mes lecteurs, je me suis hasardé à évoquer aussi longuement une controverse qui les met en cause avec un chaleur et un retentissement qui sont de bon augure pour l'« avenir de l'intelligence » belge. Et en particulier, du théâtre belge, dont *Godefroid de Bouillon*, en tout cas, marque un brillant, un émouvant et un réjouissant renouveau.

ROBERT POULET.

## Sur une volonté de Paul Bourget

Paul Bourget s'était trop souvent élevé contre le goût des documents d'ordre privé pour qu'on s'étonne qu'il ait pris soin d'interdire par testament la publication de ses lettres et de ses papiers intimes. A maintes reprises, il avait dénoncé cette rage d'indiscrétion qui pousse la critique à s'égarer dans les à-côtés de la biographie et dans ce qu'il nommait les potins. Sans doute a-t-il voulu, par une telle défense, servir cette réaction dans un sens de réserve qu'il appelait de tous ses vœux, pour mettre un terme à « l'abus de révélations le plus souvent invérifiables, tantôt insignifiantes, tantôt scandaleuses », et qui fait que « notre âge risque d'être tristement appelé, un jour, celui des petits papiers ». Correspondance, mémoires, anecdotes et souvenirs personnels, rien de tout cela ne lui semblait valoir l'œuvre qu'on souhaitait éclairer en en faisant état. « Ah! laissons, disait-il, ces misères qui ne nous apprennent rien sur le seul point impor-

tant : la valeur de l'œuvre. Elle est là par elle-même, et c'est elle qu'il faut regarder, approfondir, analyser, juger enfin. »

C'est à Taine que Paul Bourget avait pris cette horreur des confidences personnelles, à Taine qui, plus encore qu'une doctrine de pensée, un exemple d'incomparable discipline, fut pour lui un *modèle de vie*. Et cette page qu'il a écrite sur la manière dont Taine entendait le métier d'écrivain, il suffit d'en transposer les particularités individuelles pour qu'elle puisse moralement s'appliquer à lui-même :

*Sa première règle fut l'effacement complet de l'individu-Taine (c'était une de ses formules) derrière ses idées. Je ne crois pas qu'aucun homme de lettres se soit, de nos jours, dérobé plus constamment aux tapages de la publicité. Aucun reporter n'était admis à franchir son seuil pour obtenir de lui ce que nous appelons, d'un terme emprunté aux Anglo-Saxons, comme cette habitude, elle-même, si brutale et si peu conforme à la vieille courtoisie française, une interview. Sa signature apparaissait dans un seul journal et dans une seule revue. Quand le peintre Bonnat désira faire son portrait pour le joindre à cette galerie de ses contemporains célèbres, où figuraient déjà ses amis Dumas et Renan, il accepta, sous la condition que cette toile ne serait jamais exposée... Très respectueux du génie des maîtres il s'abstenait non seulement d'écrire, mais de répéter ou même d'écouter les racontages qui se multiplient autour de la mémoire des hommes aussitôt disparus. Leur œuvre et leur pensée l'intéressaient seules. Lui qui définissait la littérature une psychologie vivante, il considérait, et très justement à mon sens, que la véritable nature d'un écrivain se révèle dans ses livres, qu'aucun témoignage ne vaut celui-là et qu'il doit suffire à qui sait la comprendre.*

\* \* \*

La volonté qu'a exprimée Bourget de n'avoir d'autre vie posthume que celle des livres qu'il nous laisse s'accorde donc aux plus profondes vénération de son esprit. Mais là, encore, l'exemple de Taine ne pourrait-il être justement invoqué pour interpréter cette décision sans excessive rigueur? Car, si soucieux qu'il fût de se défendre contre des curiosités basses ou frivoles, Taine avait pourtant limité la réserve : « Les seules lettres de moi qui pourront être publiées, avait-il précisé, sont celles qui traitent de matières purement générales et intellectuelles. » Et pour mieux établir que le premier des bienfaits dont il restait redevable à Taine, c'était *l'exemple de sa vie*, Bourget lui-même n'avait-il pas écrit : « Nous possédons un document de première main qui nous permet d'en suivre le détail, depuis sa toute première jeunesse jusqu'à la veille de sa mort : le recueil de ses lettres publiées, comme lui-même l'eût désiré, sans aucune de ces indiscretions de vie privée qu'il jugeait très sévèrement chez les autres »? Entre autres mérites, cette correspondance avait, à ses yeux, celui de répondre « d'une manière irréfutable à la question la plus importante que l'œuvre de Taine ait soulevée, à savoir l'antithèse que les adversaires de ses doctrines politiques ont prétendu reconnaître entre la première série de ses travaux et la seconde, entre les *Essais de critique et d'histoire*, l'*Intelligence*, les *Philosophes français*, la *Littérature anglaise* d'un côté, et de l'autre les *Origines*, entre Taine d'avant 1871 et le Taine d'après 1871. » Ajouterai-je que si l'on ne lit plus guère le premier Taine, soit que sa philosophie générale n'intéresse plus, soit que sa critique, en dépit de morceaux brillants, n'offre que prétextes à interprétation démonstrative et se révèle à l'excès, en revanche les quatre volumes de la *Correspondance* ne peuvent se lire sans passion. Avec les *Origines*, c'est eux qui assurent la survie de Taine; car, s'il s'est retiré de la plupart de ses livres, c'est un sang toujours chaud qui circule sous ces confidences formulées

aux différentes époques d'une carrière composée toute pour qu'un homme se consacre à la vérité, et l'on y découvre, avec une émotion singulière, qu'une vie exclusivement dévouée aux choses de l'intelligence recèle une sorte de drame, chargé d'un pathétique puissant et de la plus grave poésie.

\* \* \*

Pour cette propagande intellectuelle et sentimentale qui fait l'action d'un écrivain, de tels témoignages sont irremplaçables, et l'on souhaite que la vie posthume de Bourget n'en soit pas privée par une interprétation trop sévère de ses volontés; car c'est un drame de la même espèce que révélerait sa correspondance, et rien ne serait plus propre à déceler ce que Charles Maurras a si bien appelé « les mouvements de Paul Bourget » — mouvements méconnus par les nouvelles générations qui le figent dans une sorte d'immobilité dogmatique, d'unité rigide, et pour qui la relation vivante entre l'œuvre et l'homme n'existe plus. De cette œuvre, qui n'est qu'une incessante enquête, poursuivie pendant plus d'un demi-siècle, sur les états d'esprit et les façons de sentir des générations successives, ne font-elles pas une sorte de bloc immuable, à l'intérieur duquel, aveugle à tout ce qui l'entoure, retranché de la vie, indifférent à ce qui contrarie sa logique, habite un doctrinaire qui ne fut jamais jeune, qui s'est installé depuis toujours dans des positions inactuelles et qui s'est d'ailleurs « résigné à la réprobation temporelle des deux tiers de l'humanité »? Ceux-là mêmes, parmi nos cadets, qui lui demandent un conseil de vie, ne se le représentent qu'« avançant sur une route longue et droite, suivie avec une fidélité tenace à la même idée. » S'ils veulent dire par là que Paul Bourget a toujours eu la passion du *vrai*, le tourment de le découvrir, le désir obstiné de l'atteindre, la chose est sûre; mais vers quelles routes aventureuses, et parfois sans issue, sa course inquiète ne l'a-t-elle pas conduit!

Curieux de toutes les idées, de toutes les âmes, de toutes les doctrines, de tous les hommes, où elles s'incarnent, il a fait toutes les expériences, et les plus troubles, les plus dangereuses — il suffit pour s'en convaincre de lire les *Essais de psychologie contemporaine*, dont il reconnaissait lui-même qu'ils appartiennent à un genre « tout voisin de l'autobiographie ». A comparer les éditions successives, on constate que nul n'a davantage changé, si *changer* implique quelque chose d'autre qu'instabilité anxieuse ou pure mobilité : un désir conscient de se compléter, de se développer, de se perfectionner. De toutes les expériences qu'il avait vécues, souffertes, — avec ce don de mélancolie qui est la rançon de tels esprits —, il désirait, en effet, qu'elles *servissent*; les vérités qu'à travers elles il avait atteintes, ou corrigées ou rectifiées, il ne lui suffisait pas de les analyser, de les décrire. Médecin des âmes, il voulait aussi apporter des remèdes et guérir. C'est là que les malentendus commencent, car les jeunes écrivains d'aujourd'hui ignorent de quelle substance intime ont été nourris ces formules qui leur semblent toutes faites, partant inefficaces. Pour qu'ils entreprissent de le découvrir, peut-être serait-il bon de leur apprendre, comme l'a rappelé Robert Brasillach, que Paul Bourget avait commencé par le *scandale*.

\* \* \*

D'où, en effet, n'était-il pas parti? *Fils de Taine*, nous dit-on; sans doute, mais cette filiation même n'est pas si simple qu'on l'imagine; et la correspondance de l'auteur des *Origines* est là-dessus singulièrement révélatrice. D'abord — et quelque sympathie qu'il éprouvât pour ce jeune homme qui incarnait, à ses yeux, l'école moderne — le vieux maître fut scandalisé qu'il le

classât dans le même groupe qu'un Baudelaire. Passe encore d'être mis à côté de psychologues, comme Sainte-Beuve ou Stendhal! Mais, parmi « les pessimistes à sensibilité suraiguë et à style surmené » — ce sont ses propres termes — était-ce tolérable? Et M. Taine de s'en plaindre à son disciple et de lui donner cette leçon : « De ce qu'une chose est rare, lui-dit-il, il ne s'en suit pas qu'elle soit supérieure; l'éléphantiasis est rare, et la sensibilité de Baudelaire est le commencement de la paralysie par laquelle il a fini. » C'est, au reste, d'attacher à l'art, au style, une importance exclusive que Taine ne cesse de faire reproche au jeune Bourget; et voilà encore qui ne laissera pas aujourd'hui de surprendre : « Mon principe, lui écrit-il dès la première lettre qu'il lui adresse, mon principe est qu'un écrivain est un psychologue, non un peintre ou un musicien, qu'il est un transmetteur d'idées et de sentiments, non de sensations. Nos deux esthétiques diffèrent; cela ne m'empêche pas, ajoutait-il, d'estimer le vôtre à sa valeur qui est très haute. Le pauvre Flaubert avait tout à fait les mêmes idées que vous là-dessus! » « Vous savez, lui écrit-il un autre jour, vous savez que toute notre dispute littéraire se réduit à cela : ne pas être arrêté dans le courant du paragraphe par un mot ou par un tour trop singulier, être emmené sans heurt, sans que rien nous rappelle l'auteur, ne voir que les choses, ne louer le style qu'après, à la réflexion; c'est le mot de Gautier : soumission absolue à l'objet. » Sans doute Bourget a-t-il fini par lui donner raison, et, cinquante ans plus tard, c'est lui qui écrira, à propos de ses jeunes successeurs : « Quand on regarde de près les productions d'un grand nombre d'entre eux, on demeure étonné de la maigreur de leurs sujets. Ils ne paraissent même pas se douter qu'il y a un vaste monde à regarder et à peindre. Ils sont trop souvent sensitifs d'une manière surprenante dans l'expression, et, à la fois, d'une extrême indigence dans l'observation ». C'est exactement ce que lui disait M. Taine. Mais, parmi les jeunes écrivains à qui songeait Bourget, combien savaient que ce conseil était le fruit d'un long labeur, que celui qui les exhortait à sortir de soi s'était entendu, lui aussi, reprocher son culte excessif de la sensation? « Il a toujours pensé ainsi », se disaient-ils, ignorant que ce « fils de Taine » avait d'abord été de ceux dont Taine disait à sa propre fille : « Puisque tu me parles de tes lectures, je prie A... de ne pas te réciter Verlaine, et toi de ne pas lire les poésies lyriques d'Elisabeth Browning. Tout cela, et Rosetti, Swinburne en Angleterre, les Goncourt, les Daudet, *Bourget* et les décadents en France, est décidément malade. Toutes ces lectures font sur l'esprit l'effet du haschich et de la morphine! »

\* \* \*

Pessimiste esthète, décadent, immoraliste, voilà donc comment M. Taine vit d'abord ce jeune M. Bourget, qui, lui, se justifiait en notant sur un ton pré-gidien : « Littérature malsaine, disent les naïfs et les hypocrites ou simplement les croyants. Non, ce n'est pas cette littérature qui est malsaine. C'est notre société, c'est toute société peut-être, c'est la nature même... » Et quand parut le *Disciple*, Taine ne trouva dans ce livre dangereux que discrédit de la morale; et l'on se souvient de la lettre fameuse qu'il écrivit au futur défenseur de l'ordre pour lui dire : « Vous admirez presque les trois volumes de Vallès qui sont l'autobiographie d'une vipère par une vipère heureuse et fière de ses crocs, de son venin et de ses morsures. Je ne conclus qu'une chose, c'est que le goût a changé, que ma génération est finie, et je me renfonce dans mon trou de Savoie... » Ce qui avait surtout étonné M. Taine, c'est que l'auteur du *Disciple* eût trouvé un défenseur en M. Brunetière, « l'esprit qui ressemble le moins au vôtre », lui écrivait-il alors, et il ajoutait : « Ainsi votre succès

est complet. » Mais la surprise de M. Taine risque aujourd'hui d'en causer une autre non moins vive à tous ceux qui ont pris l'habitude de classer Bourget et Brunetière dans une même catégorie, celle des doctrinaires du traditionalisme...

Ai-je assez montré, par ces quelques exemples, que rien ne serait mieux fait pour restituer à l'œuvre de Paul Bourget les mouvements de la vie qui l'animent — et qui sont ceux par lesquels un noble esprit a cherché sans cesse, à travers tout, à fortifier son être, à retrouver son but, à se reconstruire, à s'ordonner — que de l'éclairer par les confidences d'ordre intellectuel dont ses lettres, croyons-nous, sont pleines. Ce qu'il a voulu décourager, ce n'est pas une telle publication, mais, comme disait Goethe, cette « excessive curiosité d'apprendre à propos des fortes individualités les détails qui les abaissent ». Sans parler de l'importance historique qu'aurait une telle correspondance — car soixante années durant Bourget a été le témoin, le chroniqueur des idées de son époque — les jeunes écrivains d'aujourd'hui y verraient avec quelle précautionneuse lenteur, avec quelle critique attentive s'est accomplie une évolution qu'ils ont tendance à méconnaître, à simplifier à l'excès. Les idées qu'il a servies ne deviendraient-elles pas du même coup plus « faibles » pour une génération qui met la sincérité individuelle au-dessus de tout?

HENRI MASSIS.

## En quelques lignes...

### Bergson et le phénomène religieux

Dans une étude qui paraît à la librairie Vrin, un agrégé de philosophie, M. Michel Fénart, passe en revue les principales assertions bergsoniennes. Il est intéressant de rappeler qu'elle est exactement la position du maître de l'*Evolution créatrice* en face du problème religieux.

Pour Bergson, la religion est surtout affaire d'utilité : utilité individuelle, utilité sociale. L'homme n'est un « animal religieux » que dans la mesure où une réaction défensive de sa nature — pour ne pas dire : de son instinct — le dresse contre les lois de l'intelligence, qui sont des lois d'égoïsme. Explication finaliste, qui n'est pas autre chose, en somme, qu'un refus d'explication. En effet, le système bergsonien aboutit à un simple constat : les religions sont utiles, mais aucun argument ne permet à l'homme de fonder en raison ces croyances intéressées.

L'utilité sociale des religions n'en prouve pas la nécessité. Car enfin, l'on peut admettre que des groupes sociaux ont existé avant toute croyance religieuse. Et quand Bergson affirme que l'intelligence est conseillère d'égoïsme, il oublie que l'amour de la gloire et la crainte du déshonneur, pour ne citer que ces deux sentiments, tendent à produire les mêmes effets que l'altruisme. Or, du moment que les fins à poursuivre nous sont dictées par des sentiments, l'intelligence met tout en œuvre pour nous indiquer les moyens d'atteindre ces fins.

On réfuterait de même assez aisément les assertions de Bergson touchant la nécessité des croyances dans la vie individuelle.

Il est donc temps de rétablir les droits de l'intelligence en matière religieuse. Le confusionnisme du siècle vient précisément d'observations et d'interprétations inexactes. Certes, l'intelligence peut verser dans l'erreur. Mais la nature est un guide mille fois plus arbitraire. Et la crise de la jeunesse actuelle ne dérive-t-elle

pas, en grande partie, d'un bergsonisme mal digéré? Tout licence contre la raison! On voit où cela risque de nous mener.

### Religions statiques et religion dynamique

Le dynamisme est à la mode. Et on le doit sans doute à Bergson. De toutes les métaphores poétiques que le philosophe a lancées dans la circulation (l'élan vital, les fusées qui montent puis descendent, le jaillissement du jet d'eau), aucune ne s'est imposée. Mais nous avons adopté, en vrais fils d'une civilisation « machiniste », ce mot de *dynamisme* qui vous a un air à la fois savant, technique et inspiré.

Bergson enseigne donc qu'à côté des religions statiques, réservées aux sociétés restreintes, s'est développée peu à peu une religion dynamique. Grâce aux mystiques. Et les mystiques n'apparaissent vraiment qu'avec le christianisme. Chez les Hindous, chez les Grecs, voire chez les prophètes d'Israël, l'esprit mystique n'est encore qu'à l'état d'ébauche, en devenir.

Mais le philosophe va plus loin. A ses yeux, les deux religions (la statique, la dynamique ou mystique) diffèrent radicalement de nature.

Grave erreur. Il n'y a jamais eu, il ne peut y avoir de mysticisme séparé de la religion raisonnable. Multipliez l'une par l'autre toutes les visions, toutes les émotions, toutes les aspirations des âmes mystiques; additionnez saint Paul et saint François, sainte Thérèse et sainte Catherine de Sienne : vous n'aurez pas expliqué un seul dogme de la religion chrétienne, pas une seule pratique. Et l'on pourrait, renversant en quelque sorte la proposition de Bergson, affirmer que les mystiques chrétiens ne se sont élevés vers Dieu qu'après avoir donné leur adhésion aux mystères de la Trinité, de l'Incarnation, de la Rédemption.

Bref, il semble bien que, dans sa tentative de rattacher les formes de la religion à l'élan vital, Bergson ait fait fausse route. C'est le malheur de beaucoup de philosophes : ils veulent boucler la boucle, construire un système où tout se tient. Dans le cas du maître de l'*Evolution créatrice*, la faillite est d'autant plus apparente que Bergson, parti d'une position de défiance à l'égard de l'ordre naturel, en est réduit à faire appel à un ordre surnaturel qui contredit et détruit le premier, loin d'en dériver.

### Sports d'hiver sans neige

Le Tyrol autrichien avait la cote d'amour. Les fabricants de skis se promettaient une saison fructueuse. On tricotait des écharpes et des socquettes, des bonnets trois-pièces et des chandails aux couleurs du club. Aux vitrines des agences de tourisme fleurissaient des affiches où de robustes jeunes filles, les joues plus rouges que pommes d'api, souriaient de toutes leurs dents au soleil sur le glacier. Et les journaux de modes avaient trouvé le sujet d'actualité : « Comment vous culotterez-vous, mesdames, pour vos vacances dans la neige? »

Patatras! Le dégel est venu. Sans crier gare. Il souffle, sur toute l'Europe occidentale et jusque dans les vallées alpestres, un vent sournois, tiède et débilitant, qui s'appelle, au Tyrol, le *foehm*. Comme si nous n'étions pas suffisamment brouillés avec la carte du Coutumier, un printemps précoce menace de faire éclater les bourgeons. J'ai vu, sur le pylône qui soutient les fils téléphoniques, un rassemblement d'oiseaux. Et ces oiseaux m'ont fait penser aux hirondelles. Alors, comment voulez-vous chausser les bottines à clous, prendre des leçons de ski, faire vos arabeques sur la patinoire?...

Il n'y a plus de patinoire. Il n'y a plus de neige. Les hôteliers

sont désolés. Du moins, tous ceux qui ont bâti leur perchoir au-dessous de 1.500 mètres. A son guichet, l'agent de la compagnie de voyages garde encore le sourire. Il promet la gelée pour demain, des chutes de neige hautes comme ça, des glissades folles et l'onglée. En attendant, les organisateurs du tournoi olympique des jeux d'hiver sont obligés d'amener à grands frais, sur le tremplin de Garmisch, de la neige fraîche et « skiante ».

Et dire qu'au mois d'août, sur la Riviera, les baigneurs seront peut-être contraints de confier leur ennui et leurs grelottements à une table de bridge, pendant que la pluie aux ongles verts (comme il est dit dans les poèmes) battra, contre la vitre, la mesure ironique d'un été sans soleil!

### Le droit de siffler

Il ne s'agit plus de théâtre. Il s'agit d'amphithéâtre. Le professeur Jèze, conseiller du Négus et franc-maçon, se voit interdire par les étudiants ameutés l'accès de sa tribune universitaire.

Ces chahuts du Quartier latin sont, en France, terriblement pris au sérieux. C'est que la population des Grandes Ecoles représente autre chose que les éléments d'un monôme. Il y a, chez les jeunes, un sens de la propreté qui, pour ne se manifester qu'aux grandes heures, prend toutes les apparences d'un verdict moral.

Dans le cas du professeur Jèze, les étudiants de la Faculté de droit voient autre chose que le conflit italo-abyssin. Car, en définitive, sympathies ou antipathies pour le Négus ou pour le Duce sont dictées, neuf fois sur dix, par des considérations d'ordre sentimental. Mais qu'un fonctionnaire de l'Etat français s'arroge le droit de plaider à Genève contre le chef responsable et mandaté du gouvernement de son pays, que l'argent étranger serve à rémunérer quelqu'un qui, publiquement, travaille à ruiner la politique pacificatrice de Pierre Laval : voilà qui passe les bornes!

Les étudiants l'ont compris. On objectera que les « camelots du Roy » ne sont pas toute la Faculté. En réalité, ce serait faire beaucoup d'honneur à l'*Action française* que de tenir pour certain qu'elle peut mobiliser, à elle seule ces contingents si nombreux, si disciplinés qu'ils dictent leur consigne à la masse. Les grévistes de la Faculté de Droit ne sont pas tous pour le retour des lis. Mais tous, ils entendent que la fonction publique créée, en même temps que des droits, des devoirs. Le sentiment de la responsabilité se perd. Il est bon qu'on le ranime, fût-ce au moyen des sifflets à roulette.

Et il ne nous déplaît nullement que le franc-maçon Jèze soit chassé de sa chaire par une jeunesse qu'il dégoûte — et qui le lui fait bien entendre.

### Mort d'un homme

A l'heure où paraîtront ces lignes, le sort de Bruno Hauptmann sera sans doute réglé. Tout laisse croire que le charpentier allemand n'échappera pas à la chaise électrique. Et les manifestations d'hystérie collective qui secouent ces jours-ci, la République américaine n'auront servi qu'à ajouter un chapitre au traité classique de Le Bon sur la *Psychologie des foules*.

Il y a quelques années, c'est autour du cachot de Saeco et de Vanzetti, ces deux anarchistes, que déferlèrent, jusqu'au matin de l'exécution, les vagues d'une pitié universelle. Hauptmann, pour bien des gens, est en passe de devenir un martyr, le martyr de l'erreur judiciaire. Il est vrai qu'il n'a pas avoué. Et bien que les présomptions soient accablantes, un doute — si précaire fût-il — demeure encore permis.

Quel que soit le dénouement de cette tragédie du *kidnapping*,

on peut déplorer qu'un besoin maladif de publicité jette ainsi en pâture à la foule les derniers jours d'un condamné. Tout est humiliant pour l'homme, dans le drame judiciaire qui se situe entre la nursery et la chaise électrique. D'un côté, les parents, écrasés de douleur, proscrits par la haine, abandonnés de tous sauf des reporters obstinés; de l'autre côté, l'agonie publique d'un condamné que tout accable — c'est entendu! — mais à qui la société ne concède même pas cette mort ténébreuse que réservaient les Romains aux étranglés de l'ergastule. Des communiqués de presse annoncent le chiffre des journalistes — tant par trust — qui auront cette faveur (?) d'assister à l'électrocution.

Voilà comment on prépare le plus sûrement l'apothéose du crime! Hauptmann n'est devenu sympathique à bien des gens que du jour où l'on a su que sa mort donnerait lieu à une mise en scène sensationnelle, *made in U. S. A.*

### Les Américains chez eux

— Vous voilà bien sévère pour les Américains! me souffle cet ami qui revient de New-York.

Alors, et comme il faut être juste, je lui permets de plaider la cause des électeurs du Président Roosevelt.

Il est de fait que le livre de Duhamel suppose un minimum d'indulgence et un maximum de généralisations intempestives. Les Américains pourraient écrire, sur l'inconfort des hôtels et la stupidité des gabelous, un pamphlet qui ridiculiserait la France.

Les Américains n'ont pas inventé la vie facile; mais ils s'ingénient à rendre l'existence plus supportable au plus grand nombre possible d'individus. Et cela crée une atmosphère d'aisance heureuse, qui n'est pas sans charme.

Autre supériorité sur l'Européen : l'Américain est, en général, beau joueur. Cela signifie que le *struggle for life* signifie, pour lui, le droit qu'à chacun d'accéder à la plus belle situation, mais sans faire pièce — ou, tout simplement, envie — à un émule plus heureux. Chez nous, on s'intéresse surtout, pour le critiquer ou pour en profiter, à ce que fait le voisin. Toute découverte est considérée comme un monopole. On cite le cas de ces savants qui dissimulent avec un soin jaloux leurs trouvailles de laboratoire, camouflent leurs procédés, rusent avec leurs collègues. En Amérique, le champ de la recherche est ouvert à tous, dans les mêmes conditions.

Et ce *fair play* s'accompagne, la plupart du temps, de l'esprit d'équipe, qui en est le corollaire. Dans un hôpital, tous les chirurgiens travailleront pour le succès du groupe. Nous sommes loin de cet égoïsme intolérant qui se manifeste, chez nous, par des ostracismes et des exclusives.

Comme quoi l'Amérique, qui nous emprunte nos chefs-d'œuvre, peut nous donner — à l'occasion — d'utiles conseils.

### Le scandale Titus

Un peintre littéraire, M. Jacques-Emile Blanche, dénonce le scandale Titus. Encore un! Va-t-on mobiliser les jurés, à soixante francs par jour, jusqu'à Pâques ou à la Trinité, au sortir du scandale Stavisky, pour le scandale Titus? Car il y a embouteillage. La salle des assises à Paris est bloquée, comme l'Italie, jusqu'au verdict. A quand ce verdict? On ne sait pas!

Le scandale Titus, ce n'est point un scandale financier et politique, mais artistique. M. Jacques-Emile Blanche accuse M. Goulinat, restaurateur du Louvre, du crime de lèse-peinture.

— Il y a un restaurant au Louvre?

— Non! Et c'est bien dommage! Car le pèlerinage artistique est exténuant. Et, entre la peinture du Moyen âge et le rococo Louis XV, on serait bien aise d'avaler un sandwich et de renifler un bock. Au fait, pourquoi n'installerait-on pas des tables de café dans la galerie du bord de l'eau? Pour comprendre un tableau, il faut de la fréquentation, de l'intimité. Dans les musées nationaux, ce sont des foules qui passent devant les murs hérissés de chefs-d'œuvre. Combien y a-t-il de kilomètres de chefs-d'œuvre au Louvre? Et combien une cervelle humaine peut-elle en ingurgiter dans la journée sans indigestion?

M. Goulinat ne tient pas restaurant au palais des rois de France. Il donne des soins de beauté aux madones, aux Gany-mèdes, aux Apollons, Il nettoie le voile de la Vierge, reteint la pourpre cardinalice d'une Eminence, refait tous les cinq ou six ans le sourire énigmatique de la Joconde. On lui a donné à nettoyer le *Titus* de Rembrandt. Tant il l'a passé à l'eau de Javel que M. Jacques-Emile Blanche ne reconnaît plus Titus et crie à cet empereur célèbre par sa mansuétude : « Tu n'es qu'un bâtard de Goulinat! »

La querelle est sempiternelle. Faut-il laver les tableaux célèbres, les envoyer à la lessive comme nos draps et nos caleçons, nos chemises et nos flanelles? Faut-il laisser s'accumuler sur les toiles les embues, la crasse du bitume, les chiures de mouches, la fumée du calorifère, les stigmates des guides qui soulignent, sur la toile, pour allumer le pourboire, la partie saillante?

M. J.-E. Blanche explique :

« Cette crasse est indispensable. C'est elle qui constitue le chef-d'œuvre. Car, quand un tableau est clair, personne ne s'y reconnaît. Mais s'il est obscur, tout le monde lui prête quelque chose. »

Conclusion : Au lieu de restaurer les tableaux, c'est-à-dire les éclaircir, si vous voulez qu'ils gagnent en prestige, obscurcissez-les! Cette théorie pourrait bien avoir sa valeur, en politique, et surtout au plus brûlant du conflit italo-éthiopien qui menace d'incendier l'Europe avec, par contraste, l'embargo sur le pétrole.

#### Le petit martyr de la Belle-Epine

Le cœur se serre devant l'énigme de cet enfantelet trouvé assassiné dans une poubelle, à la Belle-Epine. Il y a des petits très heureux. C'est la joie du foyer. Ils règnent. Leurs moindres désirs sont exaucés. On est attentif à leurs vagissements. On les pèse après chaque tétée. Ils sont élevés dans l'hygiène et dans les baisers, ce qui est quelquefois contradictoire.

Il en est d'autres, hélas! qui connaissent la douleur avant la vie : la douleur, la barbarie, la méchanceté. Quand une créature a vécu quelque trente ans, quoi qu'il arrive, elle a eu sa part de bien et de mal, de joie et de tristesse. Cela fait une sorte d'équilibre. Mais cet innocent découvert gelé et bleui de coups, dans les ordures!

On cherche le nom de la victime. On cherche le bourreau. Les mères disent : « Il y a bien quelque part un enfant qui manque! Pour mystérieux que soit un ménage, les voisins entendent les bruits familiers. Si on le bat, le gosse pleure. » On me répond : « Il y a la T. S. F. Aujourd'hui on peut rouer un petit de coups au rythme d'un fox-trott, d'une valse du Danube, d'une sara-bande, d'un ballet. » Pourquoi à Paris, par exemple, où les gens sont si prompts à alerter la police pour un chaton jeté à la rivière ou un chien abandonné, pourquoi les Parisiens si sensibles aux miaulements, aux abois, le sont-ils si peu aux gémissements d'un petit être torturé?

Ayons le courage de répondre : c'est à cause des mœurs administratives. Le premier mouvement sera d'alerter la police. Mais comment vous recevra-t-on au commissariat? On vous dira : « Déposez, signez une plainte! Prenez vos responsabilités. » Et si l'enquête échoue! Si les bourreaux arrivent à persuader qu'ils sont dans leur droit quand ils martyrisent leur gosse, que c'est un vicieux, un petit malpropre, qu'il est désobéissant, qu'il urine au lit, qu'il faut bien le dresser? Alors contre qui se retournera-t-on? La vie du dénonciateur deviendra impossible dans son quartier. Il faudra qu'il change.

Il est grand temps que les femmes pénètrent dans les commissariats. On peut tromper un commissaire de police; lui faire croire qu'un enfant qui crie souffre des dents ou de la colique. Mais on n'induit pas en erreur une mère ou une sœur qui a bercé un petit frère.

Pour une ville comme Paris, il y a deux agentes. Elles ne chôment pas. Elles ont déjà sauvé 120 enfants en péril. Combien en auraient-elles libéré du taudis, de l'alcoolisme, de la méchanceté, si elles étaient plus nombreuses?

#### Pour la gloire de Poincaré

Il y a des gens qui ont du temps à perdre. Quelques conseillers municipaux parisiens ont découvert que feu le président Poincaré n'avait pas encore sa rue dans la capitale. Une rue, est-ce assez pour un ancien bâtonnier, un académicien, un président de la République? Qui n'a pas sa rue à Paris? Il faut au moins pour le Lorrain une avenue.

Mais voilà! Elles sont toutes baptisées. Comme on dit populairement : « Faut-il déshabiller Pierre pour habiller Paul? »

On répond : « Les grands hommes subissent avec le temps les vicissitudes des petits. Leur gloire pâlit, leur auréole se dérobe. Il y a des modes pour l'héroïsme comme pour les chapeaux, les culottes et les pyjamas. Toute une périphérie parisienne a été vouée, sous Louis-Philippe et le Second Empire, aux grognards de l'épopée. Mais il y a eu la Grande Guerre. Et ces grognards semblent des gosses qui jouent aux barres et à cheval-fondu, comparés aux poilus des tranchées, sous les obus et les gaz asphyxiants. On pourrait donc reviser, non pas leur grade dans l'immortalité, mais leur boulevard. »

Vainement les admirateurs de Poincaré proposèrent de débaptiser, au profit du président, les avenues Malakoff ou Henri-Martin. Pourquoi Henri-Martin? Ce fut un scrupuleux historien. On lit encore ses ouvrages.

— Raison de plus! S'il vit, cet Henri-Martin, dans la mémoire des lettrés, qu'a-t-il besoin d'une avenue? Que lui importent les autos et les piétons? On ne feuillette pas ses ouvrages du bout des souliers.

Pour Malakoff, les conseillers de l'arrondissement s'y sont formellement opposés. Ils ont expliqué : « Sans doute, dans notre quartier, personne ne sait exactement ce qu'est Malakoff. Cela doit être quelque part en Russie. Mais on y est habitué, on a le mot dans la tête. Pourquoi vouloir nous faire changer une case de notre cervelle? Il y a de quoi donner la méningite! »

Enfin on a proposé le rond-point des Champs-Élysées.

— Vous n'y pensez pas, a protesté un conseiller. Demain tous les gavroches de Paris, les chauffeurs de taxi, les flics crèveront de rire à s'en faire sauter la bonde en annonçant : *Le Rond Poincaré!*



# La Petite Propriété

*Avant de partir pour ce qui devait être son dernier voyage, le baron Tibbaut nous remettait cet article. Il traite de ce qui fut la grande préoccupation de cet admirable homme d'œuvres dont la vie fournit un bel exemple à méditer par tant de jeunes qui clament très haut leur idéalisme religieux, mais que l'on rencontre trop peu là où le dévouement obscur et quotidien permet de mesurer la sincérité d'une charité pratique et la profondeur d'un désintéressement réel.*

*Le baron Tibbaut fut, sa vie durant, un initiateur, un animateur et, surtout, un étonnant réalisateur. Et nous nous souvenons avec émotion de cette réunion, chez lui, quelques jours à peine avant que la mort ne vint, trop tôt et trop brutalement, lui assurer la récompense de ses mérites, et où tel grave problème de l'heure fut utilement examiné. On devait se retrouver après son retour de Paris...*

V.

L'arrêté royal n° 120 du 27 février 1935 constituant la *Société Nationale de la Petite Propriété terrienne* est venu prendre une place importante dans notre législation sociale; il s'impose à l'attention du public par l'ampleur même de son objet et par l'importance des ressources qu'il crée pour sa réalisation; mais il a provoqué un courant d'opinion où les sympathies se partagent avec la critique.

Pour le juger, on ne pourrait se contenter des textes qui sont larges; il faudrait voir sa mise en pratique; et notre examen critique a tout juste pour but d'en influencer l'orientation. L'arrêté royal ne prétend pas créer un système nouveau, il entend développer la législation sur les habitations à bon marché dont il reprend des dispositions, et il sollicite le concours de deux œuvres populaires qui ont fait leurs preuves: celle des Habitations à bon marché et celle du Coin de terre et du Foyer; il met à leur disposition, par l'intermédiaire du nouvel organisme central, deux éléments qui leur manquent le plus: la terre et l'argent.

Il entend les aider ainsi à mieux atteindre leur but qui consiste à donner aux familles ouvrières plus de bien-être moral et matériel par la jouissance d'un jardin, qui représente leur part de la nature, et par la propriété de leur foyer, qui relève leur sentiment d'indépendance et de dignité.

Mais l'arrêté royal va plus loin: il prétend résoudre le vaste problème du « retour à la terre », qui est aussi ancien que l'industrialisme et qui donne le remède curatif contre les effets désastreux de la « désertion rurale », le malheur du siècle.

A cet effet, il crée une *Société Nationale de la Petite Propriété terrienne* qui, soit directement, soit par les sociétés agréées, a le droit d'acheter, même par voie d'expropriation, du terrain à morceler pour le donner en jouissance ou en propriété aux déracinés de la terre; elle peut même y construire de petites et de moyennes fermes de 5 à 6 hectares à l'usage du chômeur d'origine agricole.

Pour réaliser ce vaste programme, elle reçoit un capital, qui est fixé actuellement à 300 millions; il peut être augmenté par l'émission d'obligations garanties par le gouvernement, et il peut être utilisé en avances au taux réduit de 2 %.

Par la générosité de son intervention financière, le gouvernement marque son intention de donner à la réforme une portée exceptionnelle, et il déroge ainsi nettement à l'hésitation et à la parcimonie qui caractérisent généralement les initiatives de l'Etat.

Ce sont ces larges vues du programme gouvernemental qui ont provoqué les impressions divergentes de sympathie et de crainte.

\* \* \*

Pour que l'œuvre réponde à l'attente du gouvernement, il faut qu'elle puisse compter sur le concours de l'ensemble de la population, et M. le ministre Bovesse, qui s'en est fait l'apôtre, a mis à son service ses brillantes qualités de propagandiste, son éloquence chaleureuse, sa large conception de l'intérêt social et son imagination ailée, qui transporte parfois l'auditeur dans les hauteurs de l'idéal, d'où il ne voit plus les aspérités de la terre.

Cet élan d'enthousiasme n'est pas sans inquiéter ceux qui, dans leur dévouement de tous les jours, s'appliquent à résoudre les difficultés des réalisations et qui redoutent la déception des illusions.

On les appellera peut-être des esprits chagrins, parce qu'ils pensent qu'on ne résout pas les problèmes, tels le « retour à la terre », par un hymne entonné en leur honneur.

Avant de se lancer, ils veulent mesurer les possibilités pratiques du succès; et ils sont parfois amenés à exagérer les dangers de programmes trop vastes. Ainsi, impressionnés par les commentaires dithyrambiques du projet, ils voient déjà en imagination se poursuivre un système illimité d'expropriations qui donnera à la *Société Nationale de la Petite Propriété terrienne*, la situation d'un propriétaire absorbant; ils voient une légion de chômeurs transformés brusquement en cultivateurs improvisés, endettés et incapables de vivre d'une exploitation que les professionnels déclarent actuellement déficitaire. C'est à leurs yeux la préparation de ruines et la danse des milliards, à un moment où le salut des pays impose une politique de compression des dépenses!

Ce tableau, à coup sûr, est poussé au noir; car le bon sens belge ne se prêterait jamais à une aventure ruineuse et saura arrêter à temps les imprudences qui y conduiraient. Mais il importe d'examiner des critiques plus précises, surgissant dans le milieu des hommes d'œuvres qui ont consacré une existence de dévouement aux Habitations ouvrières et au Coin de terre.

Ils avaient créé et perfectionné leurs œuvres au point qu'ils les croyaient tout indiquées pour devenir les organes de la réforme; et ils redoutent qu'elles ne soient refoulées à un rang secondaire par la Société Nationale et par ses filiales.

Ces œuvres travaillent modestement mais efficacement, chacune dans son milieu; se trouvant sur place, en contact direct avec les intéressés ouvriers, elles pratiquent le désintéressement du pur dévouement, et avec des moyens limités elles obtiennent des résultats considérables. Elle représentent le système spécifiquement belge qui s'appuie sur le double principe de la décentralisation et de la liberté subsidiée; et voilà que sur leur terrain, le gouvernement instaure un système de centralisation qui appartient à la doctrine d'une école politique, et qui se manifeste aussi, en ce moment, sur le terrain des mutualités contre la maladie et l'invalidité.

Cette querelle n'est pas improvisée: elle a des origines lointaines; dans ma longue expérience d'œuvres sociales, je l'ai signalée bien des fois.

Il va de soi que la concentration de l'action s'impose parfois, notamment en matière mutualiste, mais elle tend généralement

à relever au plus haut niveau les primes, les indemnités et les dépenses.

On ne peut méconnaître que la centralisation établie par le gouvernement présente le danger de conduire à l'étatisme, au formalisme, au fonctionnarisme. Comme elle gère à distance, et comme elle agit souvent avec l'absolutisme des administrations omnipotentes, elle impose le plus souvent une uniformisation tracassière et dissipatrice.

Ces critiques émanent des milieux les plus divers et l'un des députés socialistes, bourgmestre d'une grande localité industrielle, se plaignait, jadis, à la Chambre des Représentants, de l'esprit d'absolutisme uniformisateur de la *Société Nationale des Habitations à bon marché*.

Je l'ai appuyé; et, bien plus, j'ai dû prendre l'initiative de la disposition législative du 25 juillet 1921 pour combattre la politique de la Société Nationale qui refusait de vendre à son occupant la maison bâtie par elle. Cette loi défend au gouvernement de prendre un règlement général qui exclut de l'agrégation les sociétés vendant les habitations; et M. Moyersoen, ministre de la Prévoyance sociale, allant plus loin dans cette voie, a fait de la vente une obligation. C'était rendre service à la fois à l'occupant qui se trouvait encouragé ainsi à pratiquer l'épargne et à l'Etat, qui était soulagé d'autant dans son intervention financière.

En 1926, je crus devoir interpellier M. le ministre Wauters, dont d'ailleurs j'admirais le talent, parce qu'il faisait de la propagande en faveur des Assurances sociales obligatoires, qui conduisent à la centralisation. Il faisait alors partie du ministère Poulet, qui s'était constitué sur la base d'une trêve en matière politique; et si cette trêve était respectée dans l'activité ministérielle, elle ne l'était plus dans la propagande personnelle faite par le ministre; et c'est ce que je reprochais à M. Wauters.

Et voici qu'aujourd'hui, M. le ministre Delattre préconise en matière de mutualité un système de subsides qui réalise indirectement la centralisation par une répartition inégale et injuste des subsides.

\* \* \*

La querelle que les hommes d'œuvres élèvent à propos de la *Société Nationale de la Petite Propriété terrienne* n'est donc pas neuve; elle touche à la base même de notre politique sociale et elle est digne de toute notre attention.

De leur côté les économistes agronomes signalent le danger que présenterait le programme gouvernemental s'il prenait le développement annoncé. Il menacerait l'équilibre qui existe actuellement entre la production laitière et la production des céréales, c'est-à-dire entre l'élevage et la culture, qui se partagent les principales régions agricoles. M. le Premier ministre van Zeeland a souligné lui-même, dans son discours impressionnant du 10 décembre dernier, l'importance de cet équilibre économique. Si la Société Nationale devait poursuivre sur une vaste échelle le morcellement des grandes exploitations et leur remplacement par de petites et moyennes fermes, elle intensifierait la concurrence dans la production du beurre et de la viande, et elle provoquerait la ruine des régions de petites cultures, ce qui serait une calamité publique.

Encore une fois, je ne m'arrête pas à ces alarmes, parce qu'une politique abusive tomberait bien vite dans la réaction du sens pratique belge.

Ce n'est pas à dire que rien ne peut être réalisé dans ce sens; et l'on dit que M. Bovesse songe à introduire dans le Luxembourg le travail à domicile à l'instar de ce que pratiquent les populations rurales en Suisse et dans la Forêt-Noire. Cet adjuvant justifierait le fractionnement des exploitations, tout comme

l'orientation de l'agriculture vers la spécialisation maraîchère, horticole, viticole, arboricole, qui permet à une population plus dense de vivre sur un même espace.

L'évolution agricole explique la multiplication constante des petites exploitations de moins d'un hectare qui, en 1910, étaient au nombre de 550,000 et en 1930 au nombre de 838,883.

Elles naissent lentement par l'ingéniosité des ouvriers qui heureusement connaissent encore le stimulant de l'esprit agricole et l'instinct de la propriété. Ils commencent par créer une habitation; ils appliquent ensuite leurs économies à la création de dépendances successivement pour le petit bétail et pour le gros bétail; et ce qui n'était qu'une habitation ouvrière devient, par étapes, une de ces minuscules exploitations qui foisonnent.

Cette transformation était rendue facile jadis sous le régime de la location annuelle de parcelles de terre, qui leur donnait un caractère mobile; elle permettait aux exploitations de se mesurer à la capacité de travail de la famille, de croître et de diminuer avec elle. La nouvelle loi sur les baux à ferme, qui établit pour le premier bail verbal une durée de neuf années, contrarie ce mouvement qui avait une grande portée sociale; elle nuit à la fois à l'ascension des ouvriers et à la mise en valeur du sol.

\* \* \*

On peut faciliter de diverses manières la création de petites fermes; et le meilleur moyen sera toujours de rendre le sol plus productif pour lui permettre de nourrir un nombre plus grand de familles.

J'ai démontré par des chiffres comment une commune horticole, comme Loochristy, progressait en ménages et en population, tandis qu'une commune purement agricole, comme Overmeire, restait stagnante parce que sa population prolifique devait diriger son trop-plein vers les centres industriels.

On ne peut guère songer, comme semblait le penser quelques sociologues plus zélés qu'expérimentés, à créer de toutes pièces un grand nombre de petites fermes pour y installer les chômeurs d'origine agricole. On ne trouverait pas beaucoup de terres disponibles dans les régions de petite culture, où l'on se dispute âprement les parcelles. Dans les régions de moyenne et de grande culture le morcellement est possible, mais si la Société Nationale devait y construire elle-même les bâtiments, elle y dépenserait des centaines de millions pour créer des exploitations ruineuses.

La Campine, à coup sûr, offre encore un vaste champ d'expériences agricoles. Peut-être la Société Nationale pourrait-elle y entreprendre le défrichement en grand et la construction de fermes à l'instar des grandes sociétés d'assurances hollandaises, à l'intermédiaire de la « Heide Maatschappij ».

C'est une tâche bien complexe, comportant des travaux de voirie, d'écoulement des eaux, de défrichement, etc.; elle a été étudiée par la Commission qui a été créée par le gouvernement et que j'ai eu l'honneur de présider; elle est digne de l'énergie que le gouvernement montre pour résoudre le problème du « retour à la terre » (Rapport de la Commission de la mise en valeur des terrains incultes, Office rural, 1913).

\* \* \*

Si je me suis attardé à la critique de la réforme, ce n'est pas pour en compromettre le succès, mais pour faire ressortir le mérite des œuvres existantes qui, mieux armées, auraient atteint leur but.

La *Société Nationale de la Petite Propriété terrienne* était en germe dans la célèbre loi du 9 août 1889 de MM. Beernaert et de Smet de Naeyer sur les habitations ouvrières.

Ce système a fait fortune, et il serait vraiment injuste de le faire oublier sous des vocables nouveaux, qui ne couvrent souvent que des idées anciennes. Il fait honneur à la génération expirante, que la génération montante qu'affilie de stérile, parce qu'elle en ignore les œuvres.

Il repose sur l'action de sociétés locales ou régionales, qui ont pour objet soit la construction d'habitations, soit le prêt fait à l'ouvrier en vue de la construction ou de l'acquisition de son foyer; et ce sont les sociétés de crédit qui sont les plus nombreuses.

Comme on le sait, elles disposent de deux précieux avantages: la réduction fiscale pour leurs opérations et les avances à taux réduit de la Caisse générale d'Épargne, complétées par une assurance mixte sur la vie, qui, en cas de décès du chef de famille, assure la conservation du foyer sans charges.

Si l'on veut se rendre compte de l'efficacité sociale de ce système, il suffit de jeter un coup d'œil sur le chiffre global des sommes prêtées aux travailleurs. A la fin de 1931, le capital avancé par la Caisse d'Épargne et de Retraite aux seules sociétés de crédit et prêtées par celles-ci à des ouvriers et à des personnes peu aisées pour l'acquisition de leur foyer de famille, s'élève à la somme énorme de 2,191,050,000 francs.

Ce beau résultat a été obtenu suivant des procédés d'une extrême simplicité.

Les sociétés de crédit, tout comme les sociétés de construction, travaillent en pleine indépendance, sous le contrôle paternel des inspecteurs de la Caisse générale d'Épargne, qui sont accueillis comme des conseillers sûrs et aimables.

Le système belge s'est imposé à l'attention des autres pays, et, comme fondateur avec M. Neve, de la première société de crédit « Eigen Heerd is goud Weerd », à Gand, en 1891, j'ai pu m'en rendre compte de très près; j'ai pu aussi participer dès l'origine à la propagande intense qui a porté le nombre de ces sociétés à plus de deux cents.

Dès 1891, une délégation française vint étudier notre mise en marche. C'était le député français, plus tard ministre, Jules Siegfried, qui formait avec MM. Beernaert et Luzatti, d'Italie, le triumvirat du mouvement international du logement ouvrier; il était accompagné de MM. Cheysson et Fleury-Ravarin. Son exemple fut suivi plus tard par le député, futur Premier ministre de France, Léon Bourgeois; et nous éprouvions quelque fierté de voir ainsi la Belgique mise à l'honneur pour ses initiatives sociales.

\* \* \*

Mais la formule de la loi de 1889 était trop étroite; elle limitait ses faveurs à l'acquisition d'habitations ouvrières et il fallait l'étendre à l'acquisition d'un modeste patrimoine immobilier, c'est-à-dire de la petite propriété.

C'est la thèse que je soutenais dès mon entrée au Parlement en 1898 et que j'eus la satisfaction de voir accueillie par M. de Smet de Naeyer. Il déposa en 1903 un ensemble impressionnant de projets de loi, dont celui qui accorde la réduction des droits d'enregistrement et de transcription en faveur de la petite propriété, et que dans mon rapport déposé à la séance du 25 février 1904 je pus qualifier de projet instaurant le droit commun de la petite propriété.

En effet, il donnait toutes les faveurs fiscales et toutes les facilités de crédit à l'acquisition d'un immeuble bâti ou non bâti qui, ajouté à l'immeuble déjà possédé, ne dépassait pas en valeur 10,000 francs; il consacrait ainsi le droit à la petite propriété immobilière pour tout le monde, sans distinction de qualité et de fortune. C'était le nettoyage de toutes ces conditions subjectives d'ouvriers, de personne peu aisée, etc., qui, comme des broussailles, contrariaient la marche de l'administration dans la législation existante.

C'était un premier pas; mais pour faciliter l'acquisition de la petite propriété, il fallait offrir le choix aux amateurs, et j'eus la satisfaction comme rapporteur de faire admettre dans le projet de loi un chapitre complémentaire qui traitait des habitations à bon marché et leur accordait le droit d'acheter, notamment dans les ventes par accumulation, des blocs de terre pour les morceler et les revendre. Ce projet ainsi élargi réalisait déjà les dispositions de l'arrêté royal du 27 février 1935, et s'il avait été adopté alors, l'œuvre de la Petite Propriété prenait trente ans d'avance.

Malheureusement la Chambre ne vota que la partie du vaste ensemble qui devint la loi bienfaisante du 15 mai 1905 sur les actes de partage; et l'esprit critique des juristes fit écarter, par la disjonction, les autres dispositions, dont celle relative à la Petite Propriété.

Je ne puis me rappeler ces faits sans rendre un hommage reconnaissant à la mémoire de ce grand citoyen, M. de Smet de Naeyer. Il était de la race des réalisateurs et son nom reste attaché aux grands travaux exécutés sous le règne de Léopold II.

\* \* \*

Le 16 mai 1913 le gouvernement déposa un projet de loi instituant une Société Nationale des Habitations et Logements à bon marché, dont le but était de provoquer la création de sociétés locales ou régionales et de faire des avances de fonds à ces sociétés. La conception en était large au point de s'appliquer aussi aux immeubles appropriés au logement d'une famille « y compris le jardin, le lopin de terre et autres dépendances de la maison ». Elle restait dans le cadre de la législation de 1889 en respectant l'initiative des sociétés locales.

Comme rapporteur, je dus me rallier au projet, tout en exprimant une fois de plus le regret de ne pas voir reprendre le projet simple et radical de M. de Smet de Naeyer.

Mais j'obtins l'insertion d'une disposition autorisant les sociétés d'acheter ou de revendre des terrains « en vue de la création de jardins d'ouvriers ou champs d'expérience ». On fit ainsi du chemin par lentes étapes, mais les remèdes étaient insuffisants pour entraver la désertion rurale, et la guerre trouva la population ouvrière concentrée en masses compactes dans les cités industrielles, sans l'appui moral ou économique de la terre nourricière et réconfortante.

\* \* \*

L'œuvre du Coin de terre essaya de combler cette lacune et comme président de la section agricole du Comité national de Secours et d'Alimentation, je pus activer sa propagande par le subside d'un franc par are qui suscita des dévouements nouveaux par la certitude des moyens d'action. C'est ainsi que l'œuvre devint une œuvre nationale, jouissant d'une saine popularité. Elle occupa 180,000 familles comptant 700,000 membres et exploitant 7,500 hectares. Elle leur apporta non seulement des suppléments d'alimentation si nécessaires dans un temps de disette, mais aussi le réconfort moral, qui a permis à la population civile de résister à la dépression et de contribuer ainsi à la victoire finale conquise par l'héroïsme de nos soldats.

Malheureusement la démoralisation d'après-guerre a provoqué un recul que le dévouement de M. Goemaere, qui en est l'apôtre, et d'une légion de collaborateurs n'a pu conjurer.

Nous nous sommes efforcés de le combattre en donnant à l'œuvre une organisation plus méthodique; nous lui avons donné, d'abord, la stabilité en lui attribuant la personnalité civile sous la forme d'association sans but lucratif; nous avons créé un service technique de propagande qui est quotidiennement en

contact avec les hommes d'œuvres pour susciter et diriger de nouvelles sections; nous avons même créé une Société Nationale d'avances et de prêts présidée par M. Moyersoën, pour permettre aux sociétés locales d'acheter les terres nécessaires. Le grand roi Albert s'était inscrit comme actionnaire avec une participation de 100,000 francs. Et quelques sociétés locales dont celle de Dison, dirigée par l'industriel M. Crutzen, avaient organisé un système d'épargne pour faciliter l'acquisition de lopins de terre par les colons suivant un système ingénieux de préemption.

Mais tous ces efforts, qui groupèrent 236 comités locaux, 9 comités provinciaux et le comité central, et qui réussirent à donner 2,500 hectares en jouissance aux colons, allaient devenir stériles par la réduction des subsides en dessous du strict nécessaire, et nous prévoyons le déclin d'une œuvre qui plus que jamais avait sa raison d'être, car le dévouement ne peut suppléer aux ressources financières.

Heureusement notre détresse fut comprise par le gouvernement, par MM. les ministres Theunis, van Zeeland, Pierlot, Bovesse; et il serait injuste d'oublier ici le chef du Cabinet du Premier ministre, le comte de Lichtervelde, qui ne cessa de soutenir nos démarches.

Non seulement le gouvernement nous accorda les ressources voulues sous la forme du subside d'un franc par are, mais il tint à demander une notice pour chercher une solution complète au double problème de l'association du travail agricole au travail industriel et du retour à la terre, et il donna suite à la plupart de nos desiderata. Il reprit la réduction temporaire des contributions pour les nouvelles habitations qui avait été votée en 1926 sur mon initiative; et comme dans l'arrêté royal du 27 février 1935 il annonce l'étude d'un nouveau régime fiscal de la petite propriété, il faut espérer qu'il reprendra la solution de M. de Smet de Nayer qui accordait la réduction des droits à la constitution d'un patrimoine immobilier d'une valeur minima.

Il reprend aussi tout le système des habitations à bon marché; mais au lieu de laisser l'initiative aux sociétés existantes, il les glisse au second rang en instaurant un régime de centralisation par la création de la *Société Nationale de la Petite Propriété terrienne* et de sociétés affiliées.

Dans sa pensée, les œuvres existantes, celle des habitations à bon marché et celle du Coin de terre et du Foyer, doivent y trouver le soutien nécessaire; et nous aurions tort de ne pas nous l'assurer par une collaboration qui n'exclut pas l'indépendance. L'expérience montrera, sans doute, que nous pourrions en fait leur donner la place que leur vaudra leur activité.

C'est pourquoi nous pensons qu'on ne peut s'attarder à la tactique négative de la critique et que les hommes d'œuvres doivent entraîner sur ce terrain social la jeunesse, dont l'action n'y est pas entravée par le cloisonnement du « Stands organisatie ». La génération montante déploie un bel effort pour l'épuration de son idéal et pour l'étude de la structure sociale, économique et politique de l'Etat; mais elle ne peut négliger les œuvres qui la mettent en contact avec le peuple et qui lui permettent de se former le sens démocratique. Jusqu'ici, elle s'en est tenue trop éloignée, parce que sans doute, elle les ignorait; et elle était tentée d'accuser de stérilité la génération finissante, qui a cependant enrichi le pays d'un ensemble d'organismes actifs, non seulement par les institutions religieuses et charitables, mais aussi par son organisation scolaire, par ses Sociétés d'Habitations ouvrières et coins de terre, par ses syndicats et coopératives, par ses mutualités contre la maladie et l'invalidité, par ses mutualités rurales, par ses nouvelles formes de sociétés: les associations internationales à but scientifique, les associations sans but lucratif, ses sociétés civiles, ses sociétés de personnes à responsabilité

limitée, par l'organisation naissante des classes moyennes qui commencent à pratiquer le crédit et l'apprentissage.

C'est là un fonds bien riche, que la génération montante reçoit des prédécesseurs et qu'elle peut féconder dans la mesure de son dévouement.

Elle doit s'en servir pour construire un avenir digne de son idéal élevé.

EMILE TIBBAUT,  
Ministre d'État.

## La noble vie du Cardinal Mercier

### FRESQUE RADIOPHONIQUE

*Nous sommes heureux de pouvoir donner à nos lecteurs la primeur de la fresque radiophonique La noble vie du Cardinal Mercier, qui sera émise à RADIO CATHOLIQUE BELGE, le mardi 21 janvier 1936, à 20 heures, à l'occasion du dixième anniversaire de la mort du Grand Cardinal.*

*Cette fresque radiophonique est l'œuvre de M. JEAN MEER. Les reportages parlés sont de M. MAURICE HANKARD.*

*Paraissant ici sans « décor sonore », ce texte, composé en partie d'après les documents de l'époque, demande à l'imagination son « habillage » radiophonique.*

*La réalisation et la mise en ondes, qui se font sous la direction de l'auteur, nécessitent: récitants, récitantes, chœur parlé (avec ses grandes difficultés dans les nuances vocales), orchestre symphonique de l'I. N. R., disques, bruitage à Bruxelles (joues diverses, brouhaha, avions, sirènes, trains, etc.).*

*La maîtrise Saint-Rombaut (225 exécutants) se fera entendre dans la Métropole de Malines, sous la direction du chanoine Van Nuffel.*

*La répétition de cette fresque a fait sur les auditeurs la plus profonde impression. On se trouve vraiment en présence d'une forme d'art tout à fait nouvelle. Déjà M. Jean Meer s'était révélé grand artiste dans ses créations à la « Radio Catholique Belge », en particulier dans son admirable Mort de Beethoven.*

*Tout ceux qui seront à l'écoute mardi soir — et ce sera la Belgique entière — seront unanimes à reconnaître qu'il s'est surpassé et qu'il a donné au nouvel art une œuvre de très grande beauté.*

VOIX. — Ouvrons le Livre d'Or...

(L'orchestre joue les Fanfares de Jongen. Arrêter à la Brabançonne.)

VOIX. — A la sainte et glorieuse mémoire de Son Eminence Révérendissime Désiré-Joseph Cardinal Mercier, du titre de Saint-Pierre-ès-Liens, Archevêque de Malines, Primat de Belgique.

UNE VOIX. — Apostolus Jesu Christi  
puis  
PLUSIEURS. — Apôtre de Jésus-Christ } bis. (Chœur parlé.)

(Sur la dernière phrase des Voix, entre doucement le « Benedictus » de la Messe du Pape Marcel, de Palestrina, exécuté intégralement.)

VOIX. — Son masque...

VOIX GRAVE. —

« ..., son front argenté vers les tempes  
Rappelait la fierté des plus mâles estampes  
Et l'on eût dit à voir ce masque souverain  
Une médaille antique à frapper dans l'airain. »

#### COUP DE GONG

(Ceci doit être « réalisé » comme une conversation.  
Voix différentes qui échangent des phrases sur un  
ton simple.)

C'est à Braine-l'Alleud, dans le « château du Castegier », que naquit le 22 novembre 1851 Désiré-Joseph Mercier.

Enfant, sa mère orientera son cœur vers Dieu.

Adolescent, il sera sensible à l'aspect grandiose de la nature qui enthousiasme son âme.

Comment peut-on servir merveilleusement son pays? En formant la jeunesse, en devenant le bon pasteur des âmes?

Il y a dix-sept ans, il veut être prêtre.

Philosophie, théologie... Université de Louvain...

Il reçoit la prêtrise le 4 avril 1874.

Il est nommé professeur de philosophie au Petit Séminaire de Malines.

... Lentement, s'est formé l'homme, le prêtre, le savant.

Sa règle personnelle sera : « Sachez refuser à la nature ce qu'elle vous demande sans besoin. Sachez lui faire donner ce qu'elle vous refuse sans raison. »

En 1882, l'abbé Désiré Mercier occupe à l'Université de Louvain la chaire consacrée à la philosophie thomiste.

En 1892...

C'est par un Bref qui fut adressé directement à Mgr Mercier que le Pape approuve la fondation du Séminaire Léon XIII.

Création d'un cœur de prêtre. Œuvre de toute beauté due à l'intelligence de Désiré Mercier, philosophe et organisateur.

Nul ne surpassera Mgr Mercier pour les ingéniosités du cœur et les attentions menues ou larges de l'amitié.

En 1893, S. S. Léon XIII approuve cette inscription gravée sur la pierre de la fondation de l'Institut Supérieur de philosophie:

« Ces édifices, consacrés aux études philosophiques et munis des installations et de tous les appareils d'enseignement des sciences physiques, ont été élevés l'an 1893, par les soins de Désiré Mercier, prélat romain, préfet des études. »

(LÉON XIII, pape.)

En chaire, à son cours, il était, par excellence, le maître de la précision et de l'actualité.

Toutes les formes de beauté honnête le captivaient. Et c'est ce qui l'a rendu, comme éducateur, si parfaitement humain et si humainement chrétien.

La gloire de Mgr Mercier, c'est son épiscopat.

S. S. Pie X appela Mgr Mercier à l'archevêché de Malines en 1906.

« ... Ceux qui assistèrent à son sacre ne purent s'empêcher d'évoquer sous les traits ascétiques du nouveau pontife la figure d'un prince de la primitive Eglise. »

En 1907, Mgr Mercier, archevêque de Malines, est élevé à la dignité cardinalice.

Il eut la passion des âmes, il en eut la soif jusqu'à son dernier soupir.

VOIX. — Admirable fécondité de sa paternité épiscopale! Le Cardinal a conféré le sacrement de l'Ordre à plus de douze cents prêtres...

VOIX. — Accipe postestatem offerre Sacrificium Deo, Missasque celebrare tam pro vivis quam pro defunctis, in nomine Domini.

VOIX (répétant). — Recevez le pouvoir d'offrir le sacrifice à Dieu et de célébrer la messe tant pour les vivants que pour les défunts, au nom du Seigneur.

(Les orgues jouent doucement, et fondent.)

#### COUP DE GONG

VOIX. — 1914...

(Le canon tonne au lointain.)

VOIX. — La guerre...

(Canon, artillerie qui passe...)

VOIX. — Aujourd'hui, dimanche, nous sommes dans un petit village... quelque part en Belgique... la messe paroissiale... après l'Evangile, le prêtre monte en chaire, il dit :

PRÊTRE. — Mes bien chers frères,

Nous allons vous donner lecture de la Lettre pastorale de S. Em. le Cardinal Mercier...

« La Belgique saigne, ses fils tombent par milliers dans nos forts, sur les champs de bataille pour défendre son droit et l'intégrité de son territoire; bientôt, il n'y aura plus sur le sol belge une seule famille qui ne soit en deuil...

» Au jour de la victoire finale, nous serons tous à l'honneur; il est juste qu'aujourd'hui nous soyons tous à la peine...

\* \* \*

» Des milliers de citoyens belges ont été déportés dans les prisons d'Allemagne...

» Des centaines d'innocents furent fusillés... Les familles, hier encore dans l'aisance, sont dans la gêne. Le commerce est arrêté; l'activité des métiers est suspendue; l'industrie chôme; des milliers d'ouvriers sont sans travail; les ouvrières, filles de magasin, d'humbles servantes sont privées de leur gagne-pain et ces pauvres âmes se retournent, fiévreuses, sur leur lit de douleur et nous demandent : A quand la fin?

\* \* \*

» Dieu sauvera la Belgique, mes frères, vous n'en pouvez point douter.

» Est-il un patriote qui ne sente que la Belgique a grandi?

» Qui de nous aurait le courage de déchirer la dernière page de notre histoire?

» Qui ne contemple avec fierté le rayonnement de la patrie meurtrie?...

» Le pouvoir qui a envahi notre sol n'est pas une autorité légitime. Et dès lors, dans l'intime de votre âme, vous ne lui devez ni estime, ni attachement, ni obéissance.

» L'unique pouvoir légitime en Belgique est celui qui appartient à notre Roi. Lui seul est pour nous l'autorité.

» ... Respectons les règlements aussi longtemps qu'ils ne portent atteinte ni à la liberté de nos consciences chrétiennes ni à notre dignité patriotique. »

VOIX. — 1915...

PRÊTRE. — « ... nos épreuves se prolongent, ne cédez pas à la lassitude, ne cessons pas de prier et de faire le bien.

» Le semeur doit attendre la moisson à son heure, elle viendra et ne nous échappera pas. Ne laissez pas fléchir vos courages.

\* \* \*

» Ils ont leur matériel de guerre et leur cavalerie, mais nous, forts de notre droit, nous invoquerons avec foi le Seigneur notre Dieu. »

VOIX. — 1916...

PRÊTRE. — « Le crime... qu'il émane d'un particulier ou d'une collectivité doit être réprimé... L'heure de la délivrance approche, mais n'a pas sonné. Demeurons patients... Lorsqu'en 1930, nous commémorerons les années sombres de 1914-1916 (*le canon tonne*), elles apparaîtront les plus lumineuses, les plus majestueuses... de notre histoire nationale. »

(Le canon tonne au lointain, approche et, brusquement, éclate la *Brabançonne* qu'on joue en entier [un peu ralenti].)

#### COUP DE GONG

A présent, la gloire est venue...

Une gloire humaine qui plane au-dessus de la vanité et que rien ne peut atteindre...

Les mondes nouveaux où la matière semble reine, où les maisons plus hautes que des cathédrales appellent, invitent...

Et lui, Mercier, qui est devenu comme une incarnation de notre esprit, — chose sacrée que nul, que rien jamais ne ternira, — s'en ira là-bas, loin de la terre patriale...

Ce sera le cortège fabuleux des pays, des villes, des cités..

L'Amérique lui montrera le Niagara et devant ce spectacle si magnifiquement grandiose le Cardinal dira simplement :

« Vous voyez ce lac immense, calme, là-bas, il précède les chutes, il est l'image de votre pays avant la guerre. »

Amérique... Amérique...

Toute la fantasmagorie des bruits, des cris, de la splendeur mécanique...

(Ici entrent les bruits de « Bourse » et « foule ».)

Lacs, villes, chutes, fleuves...

(Ici entrent les « sirènes ».)

Universités, sports, collèges, esprits...

Labyrinthe des noms inaccoutumés, creuset des forces cosmopolites.

(Ici entrent les « trains passant » et avions. Ces bruits divers continuent et « collent » bien aux noms des villes qui suivent.)

(Comme un appel). — New-York — Baltimore — Albany — Hartford — Yale University — Boston — Détroit — Chicago — Saint-Louis — Cincinnati — Montréal — Québec — New-York...

(Cesser les bruits, doucement.)

Amérique... Amérique... vous avez dit au Cardinal Mercier :

« Vous représentez les bases spirituelles de ce monde et le fondement du monde à venir. »

(Les bruits reprennent en crescendo et l'orchestre joue l'hymne américain. Cesser les bruits à la première mesure de l'orchestre.)

VOIX. — En décembre 1921 ont commencé ce qu'on a appelé « Les Conversations de Malines ». On y étudie les questions qui divisent les catholiques et les Anglicans.

\* \* \*

Plus tard, le Cardinal Mercier préside la première Semaine d'études pour l'Union des Eglises.

Cette Union travaille à la réconciliation sincère des esprits et des cœurs chrétiens; elle dissipe les préjugés et ouvre, entre l'Occident et l'Orient chrétiens, les percées lumineuses de la confiance et de l'amour.

#### COUP DE GONG

##### Noces d'or sacerdotales (*reportage parlé*)

(Bruitage. — Carillon de Malines et bruits de foule.)  
(Silence de dix secondes.)

Chers Auditeurs... pour vous communiquer un peu de cette atmosphère de liesse qui flotte dans la vieille cité malinoise en ce jour de célébration des Noces d'or sacerdotales de S. Em. le Cardinal Mercier, il m'aura suffi de camper mon microphone au pied de Saint-Rombaut, vibrant élanement de pierres comme retenu dans son épanouissement et son audace par les contre-forts puissants qui le pressent et l'encerclent et le contiennent...

(Bruitage. — Carillon de Malines et bruits de foule.)

Saint-Rombaut vibre... Jef Denyn... le maître Jef Denyn le pèlerin de tous les clochers et les carillons du monde, est monté dans sa cabine.

C'est lui maintenant qui du haut de ses 60 mètres salue de loin la Famille royale, aux portes de Malines. C'est lui qui derrière les abat-sons commande aux cloches, grandes et petites, et tisse dans l'air à grands coups de poing une mélodie juvénile et exultante. Une musique qui, par delà Malines-la-Tortueuse, va porter au plat-pays le message et le témoignage de joie, de toute la joie concentrée dans la ville archiépiscopale.

Concentration de joie... et concentration de reconnaissance surtout. Dans une manifestation grandiose, l'Eglise, par l'organe de Pie XI, le Roi, la Famille royale, la Belgique sans distinction d'opinion... les principales nations européennes : la France, l'Angleterre, l'Italie, la Pologne, la Roumanie, l'Espagne, l'Irlande... et encore l'Amérique du Nord et encore le Canada, le Brésil et l'Argentine... le monde entier s'associe à la gloire du Primat de Belgique dont un écrivain protestant disait il y a quelques jours : « Il était le Prince de la conscience. »

Qu'importe donc que le temps soit maussade, puisque tout est frémissant dans cette ville; puisqu'aux fenêtres et aux balcons les drapeaux frémissent... puisque sur les trottoirs, sur les balcons, sur les toits des hommes et des femmes frémissent.

(Bruitage. — Carillon de Malines et bruits de foule.)

Le premier cortège, celui qui venait de l'Archevêché et qui conduisait à l'église métropole le Cardinal, les Evêques de Belgique, les Abbés mitrés, les Chanoines, le Clergé de la ville, a déjà rompu l'attente de cette foule et le voilà qui s'engage dans la cathédrale illuminée.

C'est le Roi et la Reine et la Famille royale qu'on attend.

Il est presque 10 heures; l'instant de la conjonction émouvante des deux héros de la guerre ne peut plus tarder.

Déjà les personnalités à travers le filtre du service d'ordre gagne le porche. Nous avons reconnu, au passage, le président du Sénat, le ministre Ruzette, le ministre Poulet, M. Herbette, ambassadeur de France; M. Pirmez, vice-président de la Chambre; le ministre Carton, le prince de Ligne, M. Tibbaut, vice-président de la Chambre; M. Deschamps, vice-président du Sénat; M. Theunis, M. Tschoffen...

Et pendant que les personnalités gagnent leurs places respectives dans le chœur et le transept, Son Eminence, précédée de la croix et entourée d'une petite escorte de prêtres et d'acolytes, a gagné le porche pour y attendre les visiteurs royaux.

(Frémissement de la foule.)

Une double haie de prêtres en rochet s'est arrêtée au seuil du porche qu'encadre extérieurement les membres de l'Amicale des Officiers de la guerre.

(Bruit assez fort et toujours le carillon.)

Mais un mouvement se dessine dans la foule là-bas au loin... il nous gagne de proche en proche... un motocycliste... une voiture, deux, trois... quatre voitures.

Le Roi!

(Acclamations. Carillon.)

(Silence de trente secondes.)

Le Roi et la Reine sont descendus de la première voiture, la princesse Marie-José et le prince Léopold d'une deuxième.

Le Cardinal s'est avancé à l'extrême-gauche du porche...

(Carillon et rumeurs.)

deux hautes statures qui se penchent... deux sourires... le Roi complimente Son Eminence.

Et voici maintenant que le cortège gagne l'Eglise où la maîtrise de Saint-Rombaut, sous la direction du chanoine Van Nuffel, interprétera la Messe *Resurrexit*, de Max Springer.

(Comme fond le carillon, le bourdon de Malines, bruits de foule.)

(A la fin du reportage, la maîtrise de Saint-Rombaut exécute en entier *Statuit*, du chanoine Van Nuffel.)

VOIX. — La Pauvreté volontaire...

(Comme fond très doux et très lointain : des voix d'enfants chantent : *Ave Maris Stella*.)

VOIX GRAVE. — « ... Pénétrez dans sa chambre à coucher de Malines, elle est blanchie à la chaux; à part un crucifix, une madone, deux saintes images, les murs sont nus; quelques chaises de canne, un lavabo dépouillé de sa glace, un porte manteau vétuste, c'est tout le mobilier; quant au lit, une simple et rude couchette de fer sur laquelle est posée une pailleasse. »

(Les voix d'enfants s'approchent un peu, puis s'éloignent très lentement.)

VOIX. — Florilège...

VOIX. — Les grandes voix des nations du monde rendent hommage au cardinal Mercier...

VOIX. — Le roi Albert a dit...

VOIX. — « Pour les générations futures comme aux yeux des contemporains, il restera à tout jamais une des plus grandes et des plus belles figures de notre histoire nationale. »

VOIX. — Le cardinal Van Roey dit...

VOIX. — « Personne, mieux que lui, ne mérite de parler à la postérité. »

VOIX. — M. Raymond Poincaré a dit...

VOIX. — « Vous avez parlé au nom de la justice elle-même et votre voix a retenti dans tout le monde civilisé. »

VOIX. — Le maréchal Foch a dit...

VOIX. — « ... par la force et la simplicité de son attitude, il reste à mes yeux une de ces nobles figures qui au cours des siècles personnifient l'Eglise en face de violents fléaux... »

VOIX. — M. Louis Barthou a dit...

VOIX. — « Il donnait à sa gloire le charme d'une simplicité dont j'ai été le témoin respectueux et ému. »

VOIX. — M. Bernard Shaw dit...

VOIX. — « La vie de Mercier forme un chapitre de l'Empire militant et de l'Eglise triomphante. »

VOIX. — M. Mussolini dit...

VOIX. — « ... le cardinal Mercier, pieux comme un saint et preux comme un soldat, nous apparaît tel le Pasteur de l'âme de toute une nation. »

VOIX. — ... ainsi les grandes voix des nations du monde se rejoignent en un seul et même hommage...

VOIX. — Son nom, chéri de millions d'hommes et de femmes à travers le monde, est fidèlement gravé dans les cœurs.

\* \* \*

Aucun homme ne peut souhaiter une épitaphe plus durable.

## COUP DE GONG

### La Mort (reportage parlé)

(Bruitage. — Rumeur de la foule discrète.)

Hier nous avons abandonné le microphone à l'instant où S. A. R. le prince Léopold... les yeux baignés de larmes, ce spectacle saurions-nous l'oublier... quittait la clinique de la rue des Cendres.

Rentré du Congo, avant-hier, le Prince a voulu revoir son ancien et illustre maître de philosophie.

Malgré son extrême faiblesse, le Cardinal a prolongé cette entrevue avec l'héritier du trône au delà de vingt minutes...

Ainsi se réalisait le pieux désir de S. M. la Reine... et qu'elle exprimait lors de sa dernière visite en des termes si simples et si touchants... « Pourvu que Léopold arrive à temps... »

Le prince héritier est arrivé à temps... tout juste à temps hélas... car hormis le miracle, avec nos confrères de la presse il nous faut admettre que rien... rien ne peut plus nous garder notre vénéré Cardinal.

Je voudrais pouvoir dire devant ce microphone les mots qui insinueraient dans vos cœurs lourds de tristesse... une lueur d'espérance... mais il faut bien nous rendre à l'évidence.

La faiblesse du Cardinal s'accroît. De plus en plus l'estomac se refuse à absorber la moindre nourriture. Seule l'alimentation artificielle permet au vénéré malade de tenir... encore, mais l'on peut dire que les dernières réserves de l'organisme s'épuisent irrémédiablement. Le Cardinal est le premier... nous confiait-on il y a quelques instants, à se rendre compte de son état.

L'inexorable maladie qui le met face à face avec la mort n'a pas troublé sa sérénité d'âme.

Il y a quelques semaines, quittant ses séminaristes, il leur

disait : « Si Dieu m'appelle, je suis prêt... s'il me rend la santé, je reprendrai mon service. »

Aujourd'hui, le Cardinal sait que Dieu l'appelle. Sa lucidité fait l'admiration de ceux qui ont le bonheur de l'approcher.

Un de ses familiers nous racontait tantôt comment le Cardinal avait passé la journée d'hier et celle d'aujourd'hui.

Il pleurait en nous disant ces menus détails et avec le souci de ne rien omettre de ce qui passera demain à l'histoire nous faisait oublier d'arrêter sur nos joues des larmes chaudes et bienfaisantes.

Ces notes de journalistes nous allons vous les relire tant bien que mal... sans phrases... sans y rien ajouter.

Hier... vendredi... à 3 heures devant, S. Exc. le Nonce apostolique, les vicaires généraux de l'Archidiocèse et la famille du Cardinal, Mgr Legraive a commencé la lecture des prières des agonisants.

Le Cardinal les suivait dans son rituel... en tournant lui-même les pages.

Arrivé au... *Domine Jesu Christe, salvator mundi...* ce qui signifie : « Seigneur Jésus, Sauveur du monde », le Cardinal a pris son crucifix et l'a embrassé longuement.

A cet instant, les médecins ont voulu intervenir pour permettre à l'illustre malade de se reposer... mais le Cardinal les a arrêtés d'une phrase... d'une phrase qui est un sommet d'héroïsme... « L'âme d'abord... le corps ensuite. » Et les prières ont repris, La nuit est venue.

Dans la rue des Cendres, généralement calme, aussi calme, aussi morte qu'une rue de province, les journalistes ont fait les cent pas... saisis par l'angoisse de l'événement qui depuis des semaines... obsède les esprits...

Même ceux qui ne croient pas, car qui même parmi les indifférents pourrait rester insensible au mystérieux rayonnement du halo qui nimbe le front du Cardinal!

Nous nous sommes relayés sous les fenêtres illuminées, épiant les ombres qui passaient derrière la loggia de la clinique...

Ce matin, à 7 heures, l'abbé Mercier, neveu du Cardinal, servi par son frère Charles, a célébré la messe au pied du lit du Cardinal.

A 8 heures, le Cardinal a fait appeler son confesseur, le P. van den Steen, rédemptoriste.

Après l'entrevue, Mgr Legraive et le R. P. van den Steen ont récité tour à tour des prières.

On prête à Mgr Legraive de s'être arrêté un instant pour dire au Cardinal : « Eminence, nous allons réciter le *Te Deum* pour remercier Dieu de toutes les grâces qu'Il vous a données », et l'illustre malade a fait oui... de la tête...

A midi, le P. van den Steen a exhorté le Cardinal à offrir sa vie pour l'Union des Eglises et un autre assistant que nous n'avons pu à l'heure actuelle identifier, a ajouté : « Eminence, offrez votre vie pour le Souverain Pontife. »

A 12 h. 15, le baron Rolin Jaequemyns, ministre de l'Intérieur, a été introduit auprès de Son Eminence qui l'a reconnu, lui a serré la main, lui a dit : « Merci... » et comme le ministre s'en allait, le Cardinal l'a rappelé pour lui dire dans un sourire : « Au revoir! »

Aux dernières nouvelles, à 2 heures, on nous annonçait que Son Eminence baissait visiblement... que sa respiration se faisait irrégulière...

(Bruits de foule plus accentués, puis silence.)

REPORTER. — Messieurs, le Cardinal est mort...

(Un silence, puis le glas se fait entendre doucement, approche, s'éloigne et reste comme fond. Bruit de machines à écrire, puis télégraphe, sonneries de téléphone, rotatives. Tout cela comme fond et « collant » bien au texte.)

UNE SORTE DE CHŒUR PARLE. — Allo, allo...

Allo, oui, allo...

Mort du Cardinal Mercier...

Het afsterven van Kardinaal Mercier...

La Morte commovente del grande Cardinale Mercier...

Kardinaal Mercier is dood...

The dead of Cardinal Mercier...

Koula kwa bwana mkoubwa askofou Mercier...

(Cette évocation doit être très « mécanique ». Après, le glas seul continue, s'approche, s'éloigne et cesse.)

VOIX. — «... splendeur du déclin d'un astre qui, en se couchant, empourpre l'horizon de ses derniers feux. »

VOIX — ... et ce sera la foule,  
la foule anonyme,  
morne... silencieuse.

VOIX. — Le Gouvernement décrètera les funérailles nationales...

VOIX. — Le Roi conduira le deuil de la Nation...

VOIX. — La Patrie belge communiera en un même sentiment...

VOIX. — Selon son vœu, le Cardinal sera inhumé dans la Métropole de Malines...

VOIX. — « Son sépulcre sera glorieux. »  
(Silence.)

Mais en ce moment, près de nous, dans cette chambre simple, repose dans la sérénité de la mort celui qui fut le Cardinal Mercier... près de lui, humble, une ombre blanche agenouillée veille, prie...

VOIX DE FEMME. — ... Wees gegroet Maria, vol van gratie, de Heer is met U, gebenedijd zijt gij boven alle vrouwen, en gebenedijd is de vrucht uws lichaams Jesus.

Heilige Maria, Moeder Gods, bid voor ons arme zondaars, nu en in de uur onzer dood. Amen.

(Sur la fin de cette prière, entre la maîtrise de Saint-Rombaut. Elle exécute en entier, comme un chœur de gloire : *In Paradisum*.)

JEAN MEER.

## Conférences Cardinal Mercier

17<sup>e</sup> année

ET

## Grandes Conférences Littéraires

9<sup>e</sup> année

La prochaine conférence sera faite le **mardi 21 janvier**, à 5 heures (Salle Patria) par

**M. Robert BOUCARD**

SUJET :

**Les secrets de l'« Intelligence Service »**

Cartes particulières pour cette conférence : 10, 15 et 20 francs.  
Location à la Maison F. Lauweryns, 20, rue Treurenberg (tél. 17.97.80)



## La Semaine

(Suite de la page 4).

à faire pendre « l'autre » que parce qu'à cet « autre », il lui faudra céder une partie de ce qui fut volé dans le meurtre commis par son père. Il est indéniable qu'une faible et lointaine bouffée de quelque chose comme de l'hypocrisie flotte autour de ce fils, s'il n'a en vue que de conserver la fortune familiale acquise par le premier meurtre familial et si ce n'est que pour cela qu'il fonce sur cet « avicide » particulier, dans une région où « l'avicide » est à peu près aussi commun que dans sa propre ascendance.

Supposez qu'une rue entière soit parsemée de corps de grand-mères; supposez que, tout juste, en face, de l'autre côté de la rue, la plus grande des grand-mères, la grand-mère archétype représentant le culte même des ancêtres, ait été assassinée sur le seuil de sa propre maison, sans un mot de protestation. Et supposez que devant tout cela, le fils en question ne s'en prenne qu'au meurtrier qui menace son propre héritage.

Voilà qui serait un parallèle exact avec l'impérialisme britannique essayant de briser les premiers efforts insensés d'un impérialisme italien. Et si je ne désire nullement encourager l'Italie à se lancer dans l'impérialisme, je désire moins encore encourager l'Angleterre dans son impérialisme. Or, il serait difficile de trouver un encouragement plus sûr à l'impérialisme anglais que de dire à l'Angleterre que tout ce qu'elle a volé est sacré, que tous ses crimes sont pardonnés, que tout est oublié et absous, et « n'a absolument rien à voir avec l'affaire actuelle ».

Je ne parviens pas à me rendre compte que je me trompe en estimant l'état spirituel de mon peuple plus important que l'état matériel d'un autre peuple, même s'il s'agit d'Abyssins. En quoi simplement nous laver les mains et prétendre que nous n'avons fait aucun mal peut-il faire du bien, à nous ou à n'importe qui?

Et le texte que je relève ne parle que de ce que nous avons fait dans le passé. Rappelons à son auteur ce que nous faisons dans le présent. Nous prélevons, nous Anglais, des tributs énormes, nous jouissons d'avantages économiques considérables, nous touchons des rentes et des intérêts, bref, nous retirons très exactement tout ce que l'Italie espère retirer de l'Abyssinie, d'innombrables pays que nous avons annexés exactement comme l'Italie veut annexer l'Abyssinie.

Est-il vraiment fantastique et illogique de suggérer que nos rivaux et nos ennemis pourraient bien baser sur tout cela une certaine accusation d'hypocrisie?

Le texte se plaint que l'Italie se glorifie d'une croisade qui n'est qu'une feinte. Mais il est forcé d'admettre que Mussolini ne s'en glorifie pas spécialement, et qu'il a uniquement en vue la grandeur de l'Italie. Mussolini, je le crains, ne sera jamais un politicien. Nos politiciens anglais ont toujours été prêts pour des croisades, chaque fois qu'il y avait une mine d'or ou un puits de pétrole à exploiter. Personnellement, je complimenterais plutôt Mussolini de n'avoir pas copié notre hypocrisie, alors qu'il copiait nos crimes.

Dédié tout spécialement aux collaborateurs du numéro de janvier du Bulletin de l'Union belge pour la Société des Nations : MM. Struye, van Leynseele, le sénateur Rolin, le professeur Charles de Visschere...

Ne soyez pas plus royaliste que le Roi, mais non plus moins royaliste que la Reine.

C'était à « Trianon » que notre tant regrettée reine Astrid aimait à choisir pour les enfants royaux, comme pour ceux de son adoption, les plus belles poupées d'art...

Comme Elle, toute maman soucieuse d'offrir à ses enfants des jouets d'un goût parfait, reliendra l'adresse de cette Maison renommée :



### « TRIANON »

36, Galerie de la Reine, BRUXELLES

Spécialité de poupées d'art (Wiltry).  
Créations de tous genres.  
Poupées de style.  
Poupées folkloriques et de caractère.  
Fantaisies, jouets, etc.

## POUR LE CINÉMA D'AMATEUR

### VAN DOOREN

Premier Spécialiste

est le Conseil le plus sûr

EN STOCK TOUTES LES NOUVEAUTÉS  
O'est la Maison de confiance.

Tél. 11,21,99

27, rue Lebeau, Bruxelles

## L'Assurance Liégeoise

Compagnie Anonyme d'Assurances  
et de Réassurances contre tous risques,  
Fondée en 1895

Capital et Réerves : 40,000,000 de francs  
ASSURANCES ACCIDENTS  
(Loi de 1903)

INDIVIDUELLES — AUTOMOBILES  
VOL — BRIS DE GLACES — ASSURANCES SUR LA VIE  
Rentées viagères

S'ADRESSER AUX SIÈGES SOCIAUX DES SOCIÉTÉS :

39. boulevard d'Avroy, LIÈGE

## LE MONDE

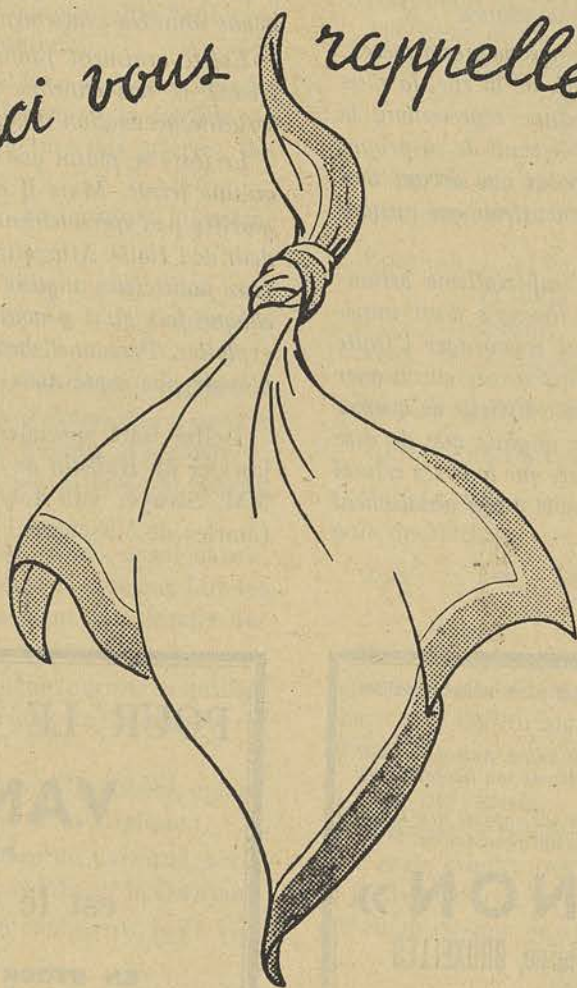
Compagnie Anonyme d'Assurances contre l'Incendie  
Fondée en 1864 Capital : 8 millions

ASSURANCES INCENDIE — RISQUES SIMPLES  
RISQUES INDUSTRIELS — COMMERCIAUX

TOUS RENSEIGNEMENTS SUR SIMPLE DEMANDE

Tél. 128,80 (4 raccordements)

*Ceci vous rappellera*



... qu'une demi-douzaine de Pyramid - le mouchoir préféré de tous - sera toujours un cadeau très apprécié. Ces mouchoirs sont si beaux, se lavent si bien et durent si longtemps! Vous pouvez les acheter par demi-douzaine dans une jolie boîte-cadeau, ou les choisir à la pièce, parmi un grand nombre de coloris et de dessins.

*Mouchoirs*

# PYRAMID

Pour DAMES et ENFANTS . FR. 5.75  
Pour MESSIEURS . . . . . FR. 9.50

*Un produit garanti par Tootal*

TOOTAL, 18, AVENUE DE LA TOISON D'OR - BRUXELLES

